

Sorèze

Mag



Bulletin Municipal **Janvier 2023**

Bulletin Municipal n° 40

Janvier 2023

ÉDITORIAL	3
RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022	4
PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2023	8
VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE	10
VIE CULTURELLE	13
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	16
ENVIRONNEMENT	18
VIE DES ASSOCIATIONS	22
VIE DE LA COMMUNE	30
URBANISME 2022	32
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	33
SORÈZE PRATIQUE	34
LES ÉLUS DE LA COMMUNE À VOS CÔTÉS	37

Directrice de la publication - Marie-Lise Housseau.

Comité de rédaction du bulletin - Marie-Lise Housseau, Alain Schmidt, Hervé Verdoux, Béatrice Verdoux, Hélène Segonne.

Crédit photos - Associations, Mairie, Musée du Verre de Sorèze, Cité de Sorèze, Office de Tourisme Intercommunal.

Photos couverture - Mosaïque des manifestations.

Conception et mise en page - Les Crocodiles Jaunes (Illustrations Freepik et Inès Flipo).

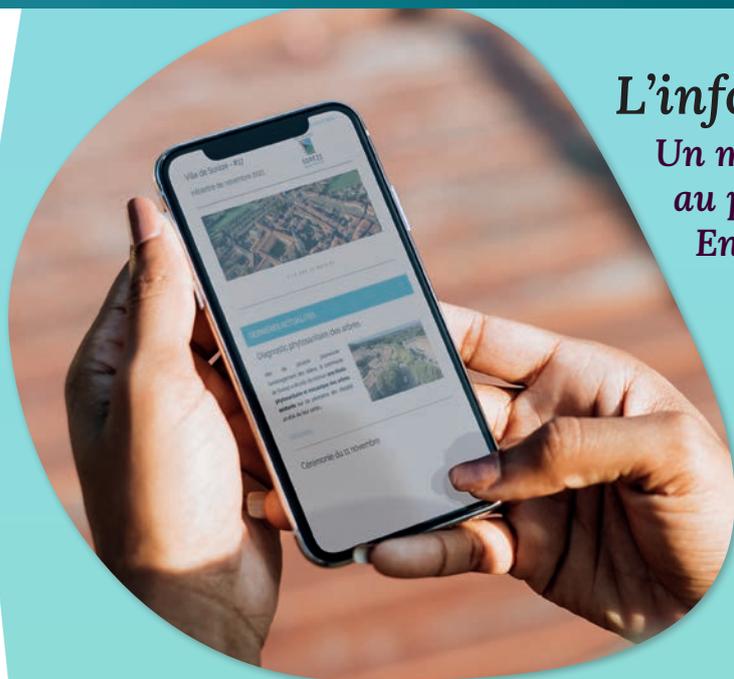
Imprimé en 1800 exemplaires.



La cérémonie des Vœux
se déroulera à la salle des fêtes
Georges de Léotoing
route de Dourgne
le Vendredi 06 janvier
2023 à 18 h 30

LA COMMUNICATION À L'HEURE DU NUMÉRIQUE !

Retrouvez le BM 2023 sur le site internet www.ville-soreze.fr/soreze-mag



L'infolettre...

Un moyen de communication
au plus près de l'actualité.
Envoyée chaque début de mois !

➡ Inscrivez-vous
sur le site internet de la ville :
www.ville-soreze.fr

... et toujours la page Facebook
suivie par 1600 abonnés !

 Ville de Sorèze

Le site internet plus accessible à tous et
éco-responsable avec le programme Lisio

- 😊 Faciliter l'accessibilité du site à tous
- ♥ Un site 100 % CO2 neutre
- 👍 Solidaire et engagé

La prise en compte du développement durable s'intègre dans tous les projets de la municipalité. Le domaine du digital n'y échappe pas puisque ce nouveau site internet est éco-responsable en adhérant au programme écologique de Lisio. (informations sur la page accessibilité).



www.ville-soreze.fr



Logotype !

- 👍 Le logotype est disponible en téléchargement afin de l'apposer sur vos supports de communication !
- 👉 La Ville de Sorèze est dotée d'une charte graphique.

⚠️ L'utilisation du logo de la Ville est soumise aux règles de cette charte graphique disponible sur la page suivante :

www.ville-soreze.fr/kit-communication

📍 Pour toute demande d'information sur l'utilisation de la charte, envoyez un mail intitulé **Logo Mail** à l'adresse suivante :

communication@ville-soreze.fr

Chères Soréziennes, chers Soréziens,



2022 a été la première année « normale », sans Covid, de notre mandat, avec une reprise de la vie économique et associative, des compétitions sportives et des manifestations culturelles.

Le Comité des fêtes a pu organiser à nouveau la Fête de Sorèze avec près de 2500 participants au Concert de DJ Fou, ainsi qu'un vide grenier qui a retrouvé la foule d'avant !

La Fête du Cheval a été une réussite ainsi que les marchés de producteurs, les concerts, le Salon d'automne, le Salon du livre en novembre... et toutes les activités qui donnent à Sorèze son attractivité.

Plusieurs évènements ont marqué la vie communale en 2022 : nous avons inauguré en juillet le boulodrome et la salle multi-activités, ouvert une partie du Parc de l'Abbaye-école au public, terminé les travaux de réfection de l'église Notre-Dame, démarré les travaux de sécurisation du carrefour d'En Taillades ainsi que ceux de la 1^{re} tranche de la 2^{de} voie verte.

Nous avons aussi ouvert l'**Espace de lien social**, dans les locaux de l'ancienne crèche, avec de nombreuses activités ouvertes gratuitement à tous.

Au niveau de l'Intercommunalité, nous avons finalisé deux nouvelles aires de stationnement à Saint-Ferréol : En Teste et l'Hermitage, tandis que les travaux de la nouvelle base nautique, démarrés début 2022, sont en bonne voie d'achèvement pour la saison touristique 2023.

Le chantier le plus important restera l'élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui a été arrêté le 20 septembre 2022 par le Conseil communautaire et voté le 28 novembre en Conseil Municipal. Ce dossier, élaboré avec un Bureau d'études dans le cadre contraignant du ZAN (Zéro artificialisation nette en 2050) marque une nouvelle étape dans notre développement territorial. Ce dernier devra, à l'avenir, être empreint de plus de sobriété face à l'obligation de respecter les impératifs de la loi Climat et résilience.

2022 a également été marquée par le départ en retraite de Michel Bayo, qui a œuvré pendant de longues années en tant que Directeur des services de la commune avec beaucoup d'efficacité et de talent, et son remplacement par Béatrice Verdoux.

Malgré un contexte anxiogène avec la guerre en Ukraine qui se poursuit, une inflation importante qui touche de plein fouet les plus fragiles d'entre nous, il nous faut continuer à avancer au niveau individuel comme au niveau communal : c'est ce que nous ferons en 2023 avec les nouveaux projets détaillés dans ces pages !

*À toutes et tous, au nom du personnel de la mairie et de tous les élus,
je vous souhaite une très belle année !*

Marie-Lise Housseau
Maire de Sorèze



1 Rénovation de l'église

L'église Notre-Dame de la Paix a été construite **entre 1859 et 1862**, grâce au Père Lacordaire qui offre le terrain (**22 000 francs**) ainsi que les matériaux de l'ancienne abbatale. Depuis, le bâtiment avait souffert tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Près de 18 mois de travaux, de janvier 2021 à juillet 2022, ont été nécessaires à l'entreprise **Granier Bâtiment** pour rénover la toiture, les façades le perron et la pose des trois vitraux, au-dessus du portail qui sont venus compléter l'existant. **En 2023** la peinture intérieure finalisera les travaux de rénovation. Le coût de ces travaux approche les **225 000 €**. Ils ont été pris en

charge pour **58,7 % par la mairie, par une subvention de l'État à hauteur de 27,5 % et une subvention du département de 13,8 %**.

Cette rénovation a été suivie par l'**atelier d'architecture AAA** de Sorèze et comme pour tout projet dans le bourg, les avis et conseils de l'**Architecte des Bâtiments de France** ont été indispensables pour assurer la réussite de l'opération.

Réfection de la toiture et de la zinguerie

Les pièces de charpente abîmées ont été remplacées, les toitures ont été reprises dans les normes actuelles et la zinguerie, gouttières et descentes ont été refaites et connectées aux réseaux pluviaux. Enfin, l'accès aux combles a été protégé contre les pigeons.

Les deux tourelles, abritant les escaliers d'accès à la tribune de l'orgue, ont été recouvertes avec des ardoises de réemploi en provenance de Dourgne. Leurs sommets ont été coiffés d'épis spécialement créés par le zingueur : la colombe et le serpent des armes de Sorèze.

Pour finir, l'entreprise **Josselin Mehat** a posé des grilles dans les ouvertures, coté sacristie.

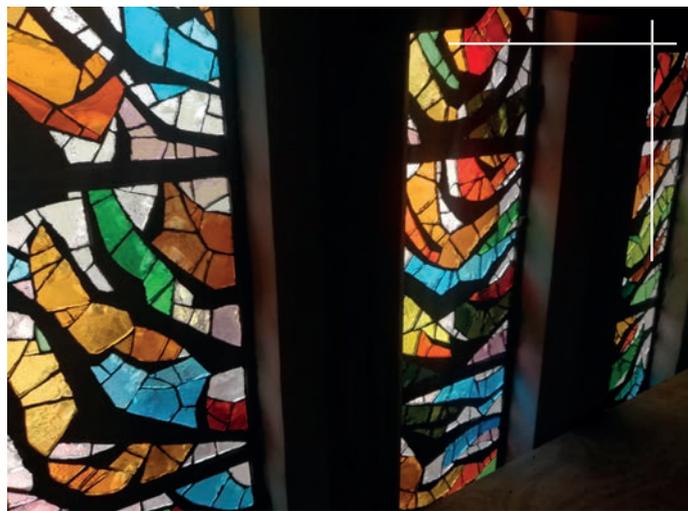
La rénovation de la façade

Les anciens enduits ont été soigneusement piqués et les pierres de taille sablées. Ces travaux de préparation ont fait apparaître de nombreuses pierres dégradées par les intempéries et la pollution. L'entreprise **Parlons Pierre** à Dourgne, a été chargée des tailles et du remplacement pour assurer à l'édifice une structure solide et saine.

L'enduit, en deux couches, complété par un traitement spécifique de badigeon a rendu aux façades leur rythme et leur fraîcheur d'origine.

Les **services techniques de la mairie** ont rénové les grilles de protection des vitraux fragilisés par la corrosion.

Les vitraux



Au-dessus du portail, la façade principale a pu recevoir trois nouveaux vitraux, œuvres de l'**Atelier du Vitrail de Jean-Claude et Cécile Izard**. Un éclairage particulier permet de les mettre en valeur.

Réfection des marches et du perron

Les marches et le perron ont été déposés pour reprendre et consolider la structure de soutien. Après la pose des premières marches neuves, en granit, les anciennes pierres du perron ont retrouvé leur place. Des emplacements au sol ont été prévus pour encastrer trois luminaires qui viendront éclairer délicatement la façade. Enfin, l'entreprise **Eiffage** a procédé à un raccord provisoire entre la place de l'église et les nouvelles marches.

Finitions

La reprise prochaine des peintures intérieures par l'entreprise **Xivecas** complétera cette belle rénovation. Le temps viendra alors de fêter les artisans et les artistes qui ont contribué par leur travail et leur talent à rendre à ce bâtiment sa prestance d'origine.



2 Boulodrome



Le **boulodrome** et la **salle de convivialité** ont été inaugurés le vendredi 22 juillet 2022.

Ces équipements s'inscrivent dans le cadre d'une volonté de l'actuelle équipe municipale de centraliser la plupart des équipements sportifs sur le site de Mondésir à proximité du hameau des Moureaux.

Le boulodrome permettra au club de pétanque, qui compte actuellement 80 licenciés, de s'entraîner, d'orga-

niser différentes manifestations d'importance départementale, notamment les qualificatifs triplettes. Il y organise tous les vendredis, de mai à septembre, des concours en nocturne ouverts à tous, y compris aux touristes de passage.

Par ailleurs, les terrains de jeux pourront également servir, lorsqu'ils sont inoccupés, pour de nouvelles activités sportives telles que le tir à l'arc.

La salle de convivialité attenante au boulodrome est un **espace dédié aux associations sorèziennes**. D'une capacité d'accueil de 50 personnes, elle va permettre d'organiser les assemblées générales et diverses manifestations de la vie associative.

Le coût total de l'opération s'élève à **472 415,71 € HT**

● Boulodrome /salle multisports	140 793 € HT
● Salle de convivialité	173 587 € HT
● Montant total des subventions	314 380 € soit 67 %
● Participation Commune	158 035,71 € HT

3 Le parc de l'Abbaye-école



La signature d'une convention entre le Syndicat Mixte et la municipalité, en janvier 2021, autorise les habitants de Sorèze à bénéficier de la partie du parc qui jouxte l'église. Ce très bel espace naturel, bordé de platanes, représente environ un tiers de la surface totale du parc de l'Abbaye-école.

Les travaux engagés sur l'église ont retardé l'ouverture du parc pour des raisons évidentes de sécurité. Il a été inauguré le 14 juillet 2022, après la pose d'une clôture à

claire voie en châtaigner qui était rendue obligatoire par la convention avec le Syndicat Mixte. Le parc étant classé, ces aménagements ont été dirigés par un architecte du patrimoine dans le respect des prescriptions imposées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. La prairie et les arbres se devaient d'être préservés dans leur état actuel en évitant le piétinement et la création de cheminements artificiels. Un espace végétalisé à l'entrée accueille le promeneur et le prépare à une immersion visuelle sur les hauts de la Montagne Noire, des bancs répartis sur l'espace engageant au repos et à la méditation. Ces travaux d'un coût de **57 624,12 € TTC** ont été subventionnés à 80 %.

Le parc de l'Abbaye-école de Sorèze est un parc classé

La flore et la faune présentes sur le site obligent à un respect particulier.

La circulation sous l'alignement de platanes est interdite pour éviter tout piétinement et il y est interdit de fumer pour éviter tout risque d'incendie.

La présence des animaux domestiques et en particulier des chiens même tenus en laisse y est proscrite.

④ Acquisitions foncières

1. Objectif : construction ultérieure d'équipements sportifs derrière le complexe sportif des Moureaux

- Une superficie de 1 ha 35 a 21 ca, lieu-dit **Mondésir/La Carrières** a fait l'objet d'un échange amiable avec des terres agricoles voisines entre la commune et M. et Mme Trantoul.
- Acquisition de la parcelle C 561, lieu-dit **La Carrières**, appartenant à Mmes Joëlle et Gaëlle Thomières, pour une superficie de 54 a 46 ca en vue d'agrandir l'emprise foncière négociée avec M. et Mme Trantoul dans le cadre d'un échange, afin de disposer de parcelles attenantes à la propriété communale.

2. Objectif : réalisation de la voie verte Sorèze–La Rivière–La Garrigole–Revel

- Acquisition d'une bande de terrain de 4 m de large, **en bord de la RD 44** aux Consorts Tournier.
- Acquisition d'une bande de terrain de 4 m de large **en bord de la RD 44** à Mmes Hélène et Bénédicte Rech de Laval.
- Acquisition d'un chemin privé, parcelles B 2925 et B 2923, d'une superficie de 1921 m², lieu-dit **La Pouticario** à Mme Alix Saint-Vignes. Nous remercions chaleureusement ces propriétaires qui ont accepté de céder des terrain en vue du passage de la voie verte.

3. Zone d'activités La Condamine

- Acquisition de la parcelle C 1451 d'une contenance de 3000 m² à la SCI Teste.

4. Objectif - voirie

- Acquisition, à l'euro symbolique, des parcelles B 2767, B 2763, B 2814, B 2784 à la SARL LOTITARN, lotissement **Le Parc de la Garrigole**, rue Pierre Paul Riquet, pour réaliser un cheminement piétonnier dans le cadre de l'aménagement du carrefour d'en Taillades.
- Acquisition, à l'euro symbolique, de la parcelle B 2509 (387 m²) à Anne et Bertrand Gout à **Champaillassat** pour entretenir le réseau d'assainissement et la voirie.

⑤ Salle des mariages

La salle des mariages de la mairie a été rénovée en début d'année 2022. La reprise de l'installation électrique, des moulures, des lambris et des peintures redonne à notre belle salle une nouvelle jeunesse. La décoration allégée permet de mettre en valeur les deux tableaux des peintres *Auguste de Palleville* et *René Gourdon*. Le buste restauré de *Marianne* y surveille avec bienveillance les cérémonies depuis son piédestal.

Après le quasi-arrêt des cérémonies durant la triste période du confinement, c'est avec bonheur que Madame la Maire et le Premier-adjoint ont pu y célébrer neuf mariages en 2022.



6 Travaux de sécurisation du carrefour d'En Taillades



L'abandon du projet de pont sur la rigole de la plaine n'a pas remis en question l'aménagement du carrefour d'En Taillades. La sécurisation pour les piétons de la traversée de la départementale entre les hameaux de la Garrigole et d'En Taillades est restée une priorité de première grandeur pour la municipalité.

Les usagers des transports en commun et les jeunes qui utilisent les transports scolaires quotidiennement

étaient confrontés à des risques importants au carrefour entre la RD 85 et le chemin de la Landelle. La traversée non sécurisée de la départementale pour rejoindre l'un ou l'autre des arrêts de bus, sur un axe très fréquenté, entre deux virages qui réduisent la visibilité, était très accidentogène.

La commune a donc engagé des travaux sur la RD 85 au niveau d'En Taillades pour sécuriser le croisement, la traversée des piétons et des scolaires et aménager les abords pour rejoindre En Taillades d'un côté de la route et La Garrigole de l'autre.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par **CET INFRA** et les travaux ont été effectués par l'entreprise **Eiffage**. Le coût de l'opération, **subventionnée à hauteur de 30 %**, s'est élevé à **324 260,71 € HT**.

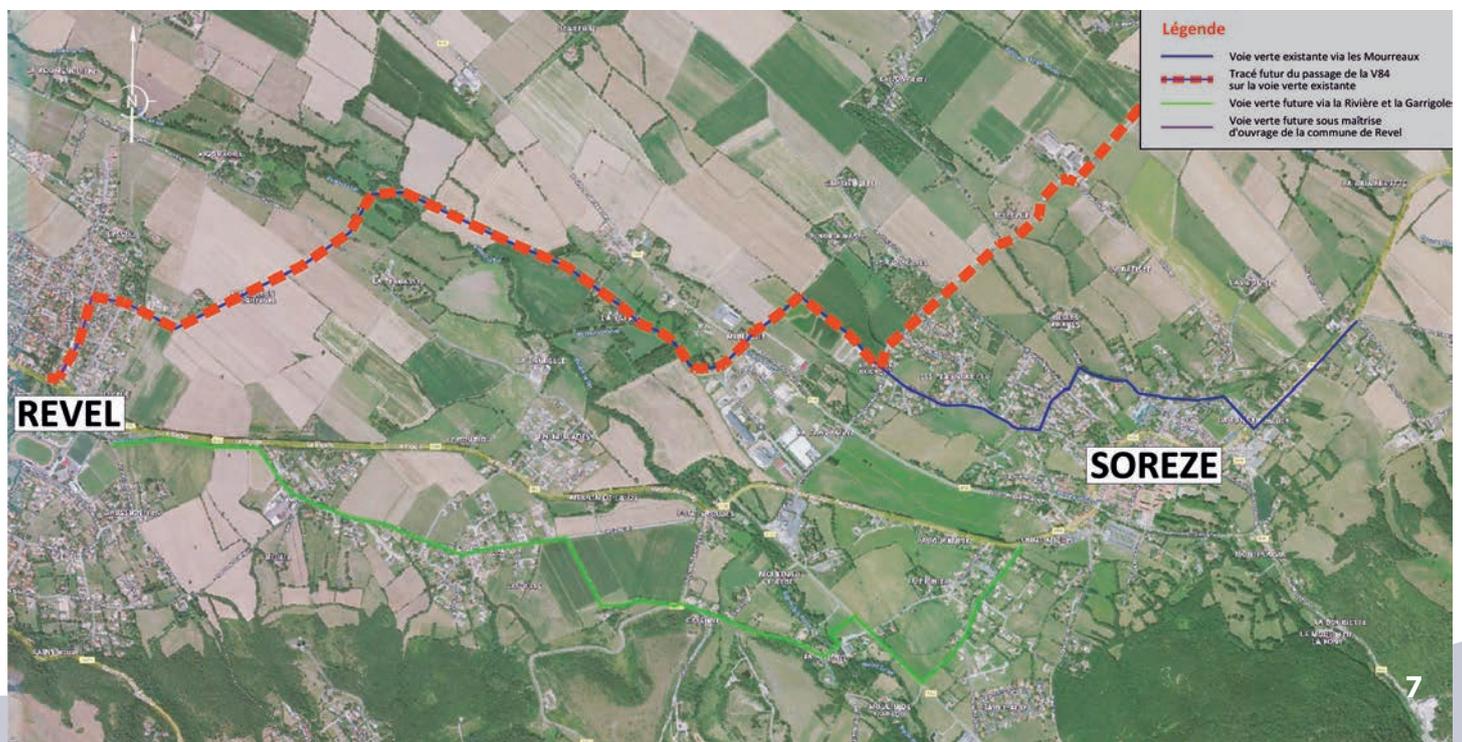
Les travaux ont démarré le 10 octobre 2022 et se prolongeront jusqu'au 31 janvier 2023.

Pour des raisons de sécurité et afin de permettre le bon déroulement du chantier, la circulation sur la RD 85 a été régulée par des feux tricolores. L'accès et la sortie du chemin de la Landelle étant interdits durant la première tranche des travaux, la circulation a été déviée par la voie verte. Pour les scolaires, la mairie a mis en place des arrêts et transports de substitution avec l'aide de la Federteep.

7 Liaison douce Sorèze-Revel 1^{re} tranche

La commune de Sorèze a inscrit dans son projet de mandature le développement des voies douces pour faciliter la mobilité des piétons et cyclistes dans un environnement sécurisé.

La première voie verte ci-dessous, reliant le hameau de la Duretité à Revel en passant par le lagunage, les Moureaux et le chemin des Cédassiers, a été inaugurée en 2019.



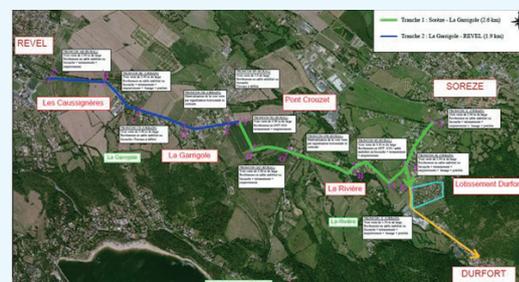
Une deuxième voie verte, située au sud de la RD 85, va désormais relier Sorèze à Revel en passant par la Rivière et la Garrigole, permettant ainsi de faire une boucle au départ de Sorèze. Les travaux vont se réaliser en deux tranches : la Tranche 1 de Sorèze à la Garrigole et la Tranche 2 de la Garrigole à Revel. Suite à l'appel d'offres du 27 juin 2022, les travaux ont été confiés à l'entreprise **Eiffage Grand Sud** pour un montant de **562 981 € HT**, financés à 58 % par l'État, la Région et le Département. La première réunion de chantier s'est tenue le 21 novembre 2022.

État d'avancement des projets

① Liaison douce Sorèze–Revel 2^e tranche

La 2^e tranche de travaux est prévue fin 2023. La finalisation des actes d'acquisition ou de servitudes est en cours ainsi que les demandes de subventions auprès des financeurs.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, au vu de l'implication de la commune dans le développement des voies douces, installera gratuitement en 2023, un box à vélos sécurisé sur l'aire de stationnement de Berniquaut, de la même manière qu'il a financé en 2022, un compteur de passage de vélos sur la 1^{re} voie verte.



② Voirie 2023

Après le choix de la Communauté de Communes de renoncer à la compétence voirie au bénéfice des communes, l'année 2022 a été vécue comme une année de transition. Une étude spécifique sur la voirie communale et la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre et de travaux pour les 3 ans à venir a dû être piloté par la Mairie en lieu et place de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal a confié au **bureau d'étude Valoris** l'étude de 5 projets d'aménagement : ● la **rue des Jardins** ● le **chemin de la Landelle** ● la **rue des Écoles** ● l'**impasse de Champ Paillassat** ● l'**impasse de la Teulière**.

Une analyse du réseau d'assainissement et du réseau pluvial sur ces secteurs faisait partie du cahier des charges.

Pour 2023, le programme des travaux devrait comprendre ● l'aménagement de la première tranche de la **rue des Jardins**, la mise en sens unique sur ce tronçon et un partage de la voirie entre automobilistes et piétons. Sont aussi prévues les réfections des voiries : ● de la **rue du 19 mars** ● du **chemin des Bouriates** ● de la **rue du Père Pouget** ● du **lotissement de Val Dupuy** ● la réfection de la voirie du **chemin Haut** ● l'aménagement du **chemin de la Landelle**.

Dossiers à l'étude par le Conseil Municipal

③ Requalification des hameaux

La Municipalité a lancé, avec le Cabinet albigeois **Un Pour Cent Paysages**, une grande étude sur la requalification de cinq hameaux : **La Duretié**, **La Garrigole**, **Les Moureaux**, **Le Pont Crouzet** et **La Rivière**.

Les objectifs sont multiples et l'engagement doit être compris sur le long terme. En effet, il sera impossible de faire face financièrement à l'ensemble des travaux sur une courte période. Un phasage est proposé en premier lieu sur les cinq hameaux pour gérer les urgences, les travaux d'aménagement puis ceux d'embellissement. En deuxième lieu, il faudra prioriser les interventions sur telle ou telle localité en fonction de l'avancement des acquisitions, des autorisations administratives, des opportunités et de l'avancement des négociations...

La mise en sécurité de la traversée des hameaux, sera un des objectifs prioritaires. À ce titre, **Les Moureaux**,

La Garrigole, et dans une moindre mesure **La Rivière**, seront priorités.

La phase suivante devra concerner la rénovation ou la création de lieux de vie conviviaux, places ou placettes aménagées où l'esprit village pourra pleinement s'exprimer. Cette phase fera également l'objet d'embellissements avec une végétalisation des espaces et la pose de mobiliers urbains. Les hameaux, dépourvus aujourd'hui de ces espaces urbains, devront être traités prioritairement. Il s'agit en particulier de **La Duretié**, **Les Moureaux**, **Le Pont Crouzet** et de **La Rivière**.

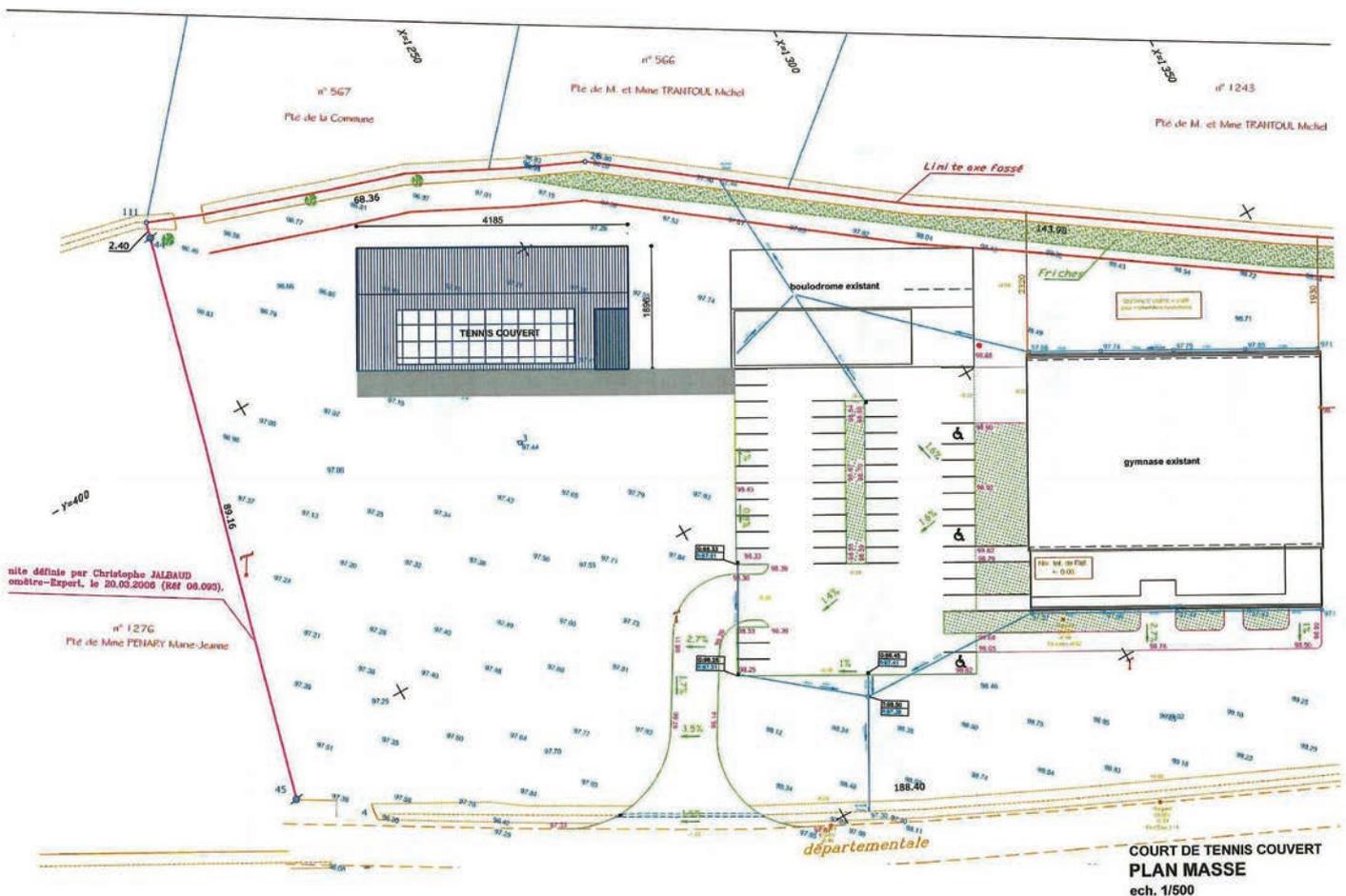
Des réunions dans chacune des cinq localités seront proposées pour informer des résultats de l'étude mais surtout pour recueillir avis et contributions utiles pour faire avancer la réflexion de tous.

④ Construction du tennis couvert

L'équipe municipale, en accord avec le programme prévisionnel annoncé en 2020, a confirmé son souhait de poursuivre l'extension du Parc d'activité des Moureaux. Après l'inauguration en 2022 du boulodrome et de la salle de convivialité, **un projet de construction d'un terrain de tennis couvert est à l'étude.**

Ce nouveau bâtiment permettra, à terme, de libérer des créneaux horaires sur la salle des sports polyvalente. Cet équipement arrive en effet à saturation avec une occupation des créneaux disponibles proche de 85 %. En l'état, il ne permet plus d'accueillir de nouvelles activités. Le transfert des cours de tennis vers un nouvel équipement, en libérant des créneaux horaires, permettra de répondre favorablement aux demandes des différents autres clubs et d'accueillir de nouvelles activités sportives.

Le permis de construire a été obtenu en juin 2022, ce qui nous a permis de lancer les demandes de subventions auprès de la Région, du Département et de l'Agence Nationale du sport.





EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix

C'est après deux années difficiles, entre pandémie et travaux de réhabilitation, que l'EHPAD a inauguré ses nouveaux locaux en compagnie de **Mme la Ministre Brigitte Bourguignon**, accompagnée de **M. le Préfet du Tarn**, de **M. le Sous-Préfet**, de **M. le Député**, de **Mme la Vice-Présidente du Département**, de l'ARS, de **Mme la Maire** et de **M. le Maire honoraire**. Étaient aussi représentés : les familles, l'association des bénévoles, le CCAS et la mairie. L'ensemble des résidents et les membres du personnel ont été chaleureusement remerciés pour leur patience et leurs capacités d'adaptation pendant ces travaux en pleine pandémie, notamment face au cluster Covid du mois de janvier, alors que nous espérions tous aller vers une accalmie.

Ainsi l'ensemble des activités et des projets ont pu reprendre :

- Les visites des familles : deux par jour et deux personnes par famille car nous devons toujours rester vigilants et suivre les recommandations de l'ARS ;
- Des sorties dans le parc de l'Abbaye-école, maintenant ouvert au public ;
- La mise en service des deux salles à manger, de la grande salle d'activité, de l'espace de motricité et de l'espace d'activités adaptés pour les personnes présentant des troubles du comportement ;
- Un jardin thérapeutique avec des jardinières à hauteur.

Des actions en faveur de la sécurité et du bien-être des résidents et du personnel ont pu être réalisées :

- Sécurisation complète du circuit du médicament ;
- Mise en place de rails de lits dans les chambres facilitant le relevage et les manipulations ;
- Embauche d'une psychologue et d'une psychomotricienne ;
- Modification des organisations de travail, en complète concertation avec l'ensemble du personnel, afin de répondre aux exigences réglementaires comme le temps de jeûne nocturne, l'amplitude journalière des heures de travail et l'annualisation du temps de travail ;
- Adaptation des horaires de travail des cuisiniers afin de pouvoir proposer davantage de pâtisseries maison pour les desserts et les goûters ;
- Changement des logiciels planning et facturation ;
- Mise en place du projet de prévention des risques professionnels.

L'évolution climatique nous oblige à anticiper l'avenir et nous avons d'ores et déjà prévu des aménagements tels que l'adaptation de la climatisation face aux très probables canicules à répétition ainsi que la protection thermique des fenêtres et baies vitrées dans un objectif d'économie d'énergie.

Encore un grand merci à l'ensemble des personnels et aux bénévoles pour leur implication au quotidien auprès de nos plus âgés.

25 ans du Foyer l'Orival



Le Foyer l'Orival, établissement accueillant 47 adultes en situation de handicap, situé sur la route de Garvevaques à Sorèze, a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 1997. Cet établissement est la 2^e entreprise de Sorèze en nombre de salariés (après l'EHPAD) et, au fil des ans, s'est inscrit dans la vie de la commune, que ce soit sur le plan économique (en utilisant les commerces locaux), sportif (organisation de l'Ori-Trail) ou culturel (en échangeant avec de nombreuses associations locales).

Fin septembre, l'établissement a fêté son 25^e anniversaire, tout d'abord autour d'un repas convivial, réunissant une centaine de convives, puis dans le cadre de démonstration d'activités (Théâtre, GRS, Musique, ...) en présence notamment de 70 parents venus applaudir les prestations de leur fille ou de leur fils. Ce moment festif a permis de récompenser 6 membres du Conseil d'Administration (sur 12), 12 salariés (sur 44) et 17 résidents (sur 40 internes) qui ont vécu l'ouverture de l'Etablissement et sont restés fidèles à l'Orival, 25 ans après ! Un quart de siècle : cela se fête !

CCAS Espace lien social

L'Espace de Lien Social est situé au 7, rue des écoles.

Son objectif est de permettre à chaque habitant d'avoir accès à un espace d'échanges et de proximité, ouvert à tous, et au sein duquel chacun peut trouver les informations qui lui sont nécessaires.

Il est financé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et géré par des membres du CCAS, garants du respect des valeurs de solidarité, de dignité et de démocratie qui portent ce lieu et l'ensemble des activités qui y sont proposées.

Toutes les activités s'organisent autour d'ateliers essentiellement proposés à l'initiative d'habitants qui souhaitent partager leurs savoirs, dans un esprit de solidarité et d'entraide.

L'atelier peut être unique ou se répéter de façon périodique. Sa mise en place, l'organisation des plannings et la communication étant réalisés avec le soutien de l'équipe du CCAS.

Des organismes publics comme France Service, le SIPOM, la PMI ainsi que des associations à but non lucratif, peuvent aussi intervenir. Certains ateliers comme l'apprentissage du numérique pour les personnes de plus de 60 ans sont co-financés par la commune de Sorèze, le Département du Tarn, France Services, la CARSAT, AGIR-ARCO, l'ARS, la CNRACL, l'Assurance Maladie et la Sécurité Sociale. Tous les ateliers sont gratuits et libres d'accès.

Vous souhaitez connaître nos ateliers ? Partager des savoirs ? Mettre en place un atelier ludique ou culturel ? Ou simplement vous tenir informés de nos activités ?



N'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie ou rendez-vous sur le site internet de la ville de Sorèze, à la rubrique 'Social'.

www.ville-soreze.fr

Carrière Cemex

Dans sa gamme Granulats, la carrière de Sorèze propose de nombreux services aux entreprises du BTP et aux particuliers.

L'équipe Cemex de Sorèze apporte la meilleure réponse possible en adaptant la livraison au type de produits et à leur conditionnement, vrac ou *big bags* de 0,5 à 2 tonnes permettant un stockage et une manutention facilités.

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, Cemex propose sur la carrière de Sorèze un service de réception des déblais inertes : matériaux d'excavation de chantier, déchets de démolition (contactez la carrière pour plus d'information). Ces matériaux triés et valorisés sur nos plateformes seront réutilisés sur différents chantiers adaptés.

Carrière de Sorèze, route d'Arfons.

☎ 05 63 74 02 00

🐁 www.cemexgranulats.fr



La société TerrOïko



La société TerrOïko propose des solutions innovantes basées sur les données, pour l'étude et la gestion de la biodiversité dans le domaine du génie écologique. Ses principaux clients sont des acteurs de l'aménagement du territoire, collectivités locales, gestionnaires d'espaces naturels, bureaux d'études.

Fondée en 2012 par deux docteurs en sciences écologiques, **Catherine et Sylvain Moulherat**, la Société a démarré son activité au forum d'entreprises de Revel (pépinière intercommunale d'entreprises). En 2017, elle s'installe à Sorèze à proximité du centre bourg.

Aujourd'hui, avec **21 salariés**, elle basée dans ses nouveaux locaux au cœur de la ville, place Dom Devic,

dans une volonté d'apporter un cadre de vie et de travail agréable pour l'ensemble de ses collaborateurs.

TerrOïko a fêté ses dix ans

Lors de la soirée d'inauguration des nouveaux locaux, l'ensemble des collaborateurs a présenté les différentes solutions, activités et futurs projets de la Société en présence de clients, de partenaires ainsi que d'élus du territoire ; un moment convivial et très instructif pour l'ensemble des participants.

Aventure humaine et entrepreneuriale qui veut concilier économie et écologie

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, pour ses **10 ans**, la société vient d'obtenir la **labellisation Greentech Innovation**, label qui récompense l'innovation et le dynamisme entrepreneurial, une reconnaissance qui va aider TerrOïko à développer les différents projets pour sa prochaine décennie déjà sur les rails. Le premier de ces jalons sera le lancement, début 2023, d'une version SaaS de SimOïko, logiciel de simulation des dynamiques écologiques.

Nouvelles activités à Sorèze

Restaurant Strada del Papa

1 rue Lacordaire, Sorèze | ☎ 05 63 37 29 79

LR TAXI

Loïc Renault ☎ 06 20 62 61 90

✉ loic.renault21@gmail.com

TAXI Jean-Marc

☎ 07 83 01 20 11 | ✉ taxi.jeanmarc@free.fr

Me Voilà, épicerie mobile de Delphine Béteille

☎ 07 65 17 07 76

Station Bee's, Vélos

Luc Albert | ☎ 06 14 19 57 22 ou 09 80 67 17 99

✉ soreze@stationsbees.com

Natacha Wittekind, Naturopathe, La Voie des Sens

La Pouticario, Sorèze | ☎ 06 16 06 62 63

✉ contact@nataschawittekind.com

Garage Lucéna Francis

ZA La Condamine | ☎ 06 41 34 92 48

Ophélie Instrument, Philippe Leclerc

Déménagement au 15 rue Jean Croux, ZA La Condamine

☎ 09 75 81 29 51 | ✉ contact@ophelia.fr

Pompes Funèbres Vilotte, Keridewn Bailey nouvelle gérante

50 route de Dourgne | ☎ 05 63 74 11 69

✉ pompesfunebres.vilotte@gmail.com

Nelly Cros, Naturopathe

39 impasse des Cathares ☎ 06 79 95 22 58

✉ nelly.naturopathe31@gmail.com

P&P - Piquemal & Pérotin, Plombiers chauffagistes, climatisation et pompes à chaleur

☎ 07 68 75 72 90 ou 07 82 55 75 95

✉ sarl.piquemal.perotin@gmail.com

Cabinet de kinésithérapie d'Hugo Médina

16 rue de la République | ☎ 05 67 46 53 16

Salon du livre Sorèze In-Libris



L'association **Sorèze In-Libris**, créée en mars 2022, a organisé, sur le thème de l'**Arbre**, un **Salon du livre** qui s'est tenu les 19 et 20 novembre à l'Abbaye-école. Autour d'Alain Martinez, le président, les membres de l'association ont lancé un concours d'écriture auquel 14 classes d'écoles primaires ont participé ainsi qu'un prix littéraire pour les auteurs. Ateliers, expositions et conférences ont rythmé ces 2 journées marquées également par l'émblématique **dictée de Sorèze**. Un salon délibérément tourné vers la jeunesse et la nature qui a accueilli plus de mille visiteurs et se renouvellera sur un autre thème en 2023 !

Les Arts Vagabonds



À l'atelier du Pont Vaillant, où Charles Cambe a exposé ses portraits énigmatiques

Du 26 au 28 août, l'association **Arts Vagabonds** a organisé expositions et animations à Saint-Felix-Lauragais, Durfort et Sorèze où ces 3 lieux ont accueilli des artistes et leurs œuvres.

Salon des antiquaires



Pour la première fois les 22 et 23 janvier, l'Abbaye-école a accueilli un **Salon des antiquaires**. Plus de 30 professionnels de toute l'Occitanie se sont installés dans l'Abbatiale et les salons : mobilier ancien, tapis, tableaux et objets précieux ont séduit près de **3000 visiteurs** qui ont apprécié la beauté des lieux rehaussée par les objets et œuvres présentées. Des voitures de collections exposées dans la cour d'honneur ont également attiré un public nombreux !

Prochaine édition les 11 et 12 février 2023 !

Au musée du Verre Yves Blaquière

Les Flacons du parfum... Si cet intitulé fait immédiatement rêver à un contenu chargé de séduction et de magie olfactive, c'est le contenant qui a séduit le public appelé à visiter l'exposition 2022 au musée du Verre de Sorèze.

Dès la plus haute antiquité, la rareté et le pouvoir attractif des parfums ont conduit leurs utilisateurs à les conserver, à part, dans des petits objets précieux en céramique ou en verre moulé sur noyau d'argile, et ceci, bien avant l'invention du verre soufflé. Actuellement, le flaconnage à parfum en verre ou en cristal est devenu une industrie depuis la fin du XIX^e siècle et produit de véritables objets de collection dont la conception et la réalisation relèvent, et de la mode, et des arts décoratifs. Grâce au savoir-faire des cristalleries françaises et des entreprises verrières de la vallée de la Bresle en Normandie-Picardie, les parfumeurs et les couturiers français ont saisi, à travers le beau flaconnage, une véritable opportunité de valorisation commerciale du produit. Des démarches publicitaires intenses en ont permis la démocratisation.

En suivant un parcours chronologique, des origines antiques jusqu'au flaconnage de luxe des grands noms de la couture du siècle dernier, en passant par l'Art nouveau et les Années Folles, ces différentes époques ont marqué l'exposition qui a été inaugurée le 8 mai dernier par une brillante conférence olfactive de **M. Pierre Benard : Le Flacon, un volume de parfum**.

Grâce à de nouvelles acquisitions cette année, l'exposition temporaire 2023, **Verreries Insolites**, ne manquera pas de surprendre.

☎ 05 63 37 52 66

✉ museeduverre@ville-soreze.fr

📍 musee-du-verre.fr





À la cité de Sorèze

Visiter autrement... Nouveautés

Les parcours de visite peuvent se visiter avec un compagnon de jeu ! Deux dispositifs ludiques et faciles d'utilisation sont possibles :

- **La tablette jeu Les As de la Jungle**, à la rescousse du musée accompagne les 6-12 ans dans la découverte du musée. Maurice et ses amis ont besoin de votre aide pour déjouer les pièges de Vladimir (Les parents et grands-parents s'amuse autant que les enfants).
- **La tablette audioguide** pour enrichir l'ensemble de votre visite de photos et détails surprenants. Ce dispositif est accessible à tous avec en option un jeu permettant de connaître la vie d'un ancien élève.



Pour ceux qui préfèrent faire une pause sans écran, c'est aussi possible ! Deux dispositifs ludiques et faciles d'utilisation, à savoir :

- **Mon cahier découverte** qui accompagne les 7-12 ans en leur permettant de découvrir l'Abbaye-école et le musée Dom Robert à l'aide de question, de jeux et de coloriages ;
- **Le livret l'École buissonnière et sa cocotte ludique** pour découvrir la partie Jardin tout en s'amusant avec des jeux et des défis !

La Cité et les acteurs locaux

En collaboration avec **Anthony Sardo**, **tourneur sur bois**, plusieurs aménagements intégrés au **musée Dom Robert** ont été réalisés. Ce travail a été présenté le 7 mai dernier lors d'une Rencontre avec l'artiste.

Dans le cadre d'une collaboration, à l'occasion du **Printemps des Poètes**, avec **Roselyne Morandi**, présidente de l'association **Ateliers Louise Battiste**, des visites alliant lectures, poésies et tapisseries ont été effectuées, le dimanche 20 mars ainsi qu'à l'occasion de la **Nuit européenne des Musées** le 14 mai dernier.

*Festival Musiques des Lumières,
édition 2022*



Exposition temporaire : Millecamps, tapisseries entre nature et science

À l'occasion du don d'une partie de ses œuvres (tapisseries, cartons, études) au **musée Dom Robert et de la tapisserie du XX^e siècle**, l'exposition *Millecamps - tapisseries entre nature et science* permet de suivre l'évolution de l'art de **Yves Millecamps**, depuis ses premières tapisseries influencées par Jean Lurçat, jusqu'aux grandes pièces abstraites qui ont fait sa renommée.



Les rendez-vous

Durant les vacances scolaires, les ateliers créatifs ont permis à des dizaines d'enfants de découvrir **le chant, le string art, l'aquarelle, l'origami, le tissage et bien d'autres pratiques artistiques !**

Une nouvelle édition du **Festival Musiques des Lumières** a eu lieu du 16 au 23 juillet.

Le festival a démarré par un opéra de l'ensemble **Opéra Éclaté** qui a su captiver le public avec son interprétation de **Così fan tutte** mêlant la vision de Mozart et de Da Ponte ! **Le Chœur de chambre les éléments** et **l'ensemble Les Ombres** ont mis à l'honneur le répertoire de Henry Purcell et Georg-Friedrich Haendel. Un concert de Jazz de **Paul Lay Trio** dédié à son programme *Vagabonds*. **L'Orchestre National du Capitole de Toulouse** a clôturé le festival avec Mozart, Donizetti et Schubert !

La programmation de l'été

Trois thématiques étaient proposées à heure fixe : la visite **Le parc et son histoire**, la visite **Zoom sur l'exposition temporaire** et la visite **De Lacordaire à Dom Robert**. Des ateliers créatifs ont été proposés tous les mardis et mercredis ainsi que plusieurs sessions de l'escape game **Vol au musée** qui ont rencontré un franc succès.

Travaux effectués pour l'entretien et la préservation du patrimoine au cours de l'année 2022



Travaux d'entretien sur le mur d'enceinte

Chaque année des entretiens sont effectués sur le mur d'enceinte pour éviter qu'il ne se dégrade trop. Ces travaux se sont concentrés sur la deuxième tranche du mur qui se situe le long du **chemin du Tour du Parc**.

Mise en peinture des fenêtres

Cette année, un total de 36 fenêtres (et leurs grilles) de la Cour des Verts et de la Cour des arts ont été reprises et mises en peinture.

Réfection d'une partie de la façade rue Saint Martin

Une partie de la façade rue Saint Martin a été réendueite après qu'il y ait eu des problèmes sur l'enduit précédent et pour finir un badigeon d'harmonisation a été appliqué.

Le Jardin aménagé, une ouverture vers l'extérieur

Depuis juillet 2021, 1 hectare de l'ancien parc de l'Abbaye-école est compris dans nos parcours de visite. Cette partie du **jardin aménagé** se présente comme un trait d'union de verdure entre les deux musées. Cet espace arboré et fleuri est désormais accessible du 21 mars au 11 novembre pour offrir une expérience de visite autour de la nature, du monde de l'enfance avec ses jeux et ses farces, ses activités sportives, artistiques et scientifiques.

Retour sur la saison estivale

L'Office de Tourisme intercommunal *Aux sources du Canal du Midi* a accueilli plus de **43 200 visiteurs** pendant la saison estivale, de juin à septembre 2022 dont 5 192 au **Bureau d'information touristique de Sorèze**, soit une **hausse de 18 %** par rapport à la saison 2021.



Les conseillers en séjour ont renseigné **16 309 personnes** à travers les 4 bureaux d'accueil de Revel, Saint-Félix-Lauragais, Sorèze, Les Cammazes et le Point Infos au lac de Saint-Ferréol.

Les visiteurs viennent chercher un accueil personnalisé et des conseils, bons plans, auprès du conseiller en séjour qui est **l'expert du territoire**. Les principales demandes concernaient les renseignements pratiques (stationnement, toilettes, météo...), la distribution de plans et cartes touristiques, l'agenda des manifestations et les activités : la baignade et les activités nautiques, la randonnée, le vélo, le canal du Midi et la découverte des musées.

L'activité touristique a été marquée par **le retour de la clientèle étrangère** : les anglais et les espagnols quasiment exæquos, les belges, les allemands et les italiens plus nombreux qu'en 2019.

Les visites guidées et les nocturnes organisées par l'Office de Tourisme

Elles ont remporté un vif succès : plus de **800 participants** au total avec cet été des visites programmées à Sorèze tous les lundis et vendredis à 10 h de la **cité médiévale et du clocher Saint-Martin**.

Les visiteurs ont la possibilité d'acheter leurs billets en ligne depuis le site internet de l'Office de Tourisme :

➡ www.auxsourcesducanaldumidi.com.

L'accueil hors les murs

Cet été, l'Office de Tourisme a expérimenté **l'accueil mobile** à l'aide d'un nouveau stand logoté aux couleurs de l'OTI dans des lieux stratégiques de la destination et des événements phares, en complément du tripoteur de Saint-Ferréol. L'objectif était de mailler le territoire et d'aller à la rencontre des visiteurs en vacances sur le territoire.

Un conseiller en séjour était présent tous les mardis matin au **Camping Saint-Martin de Sorèze** afin de renseigner les touristes qui y séjournaient.

Les Journées européennes du Patrimoine

Le bilan des Journées européennes du Patrimoine est très positif cette année.

La fréquentation des sites de visite du territoire a augmenté de 50 % en moyenne par rapport à 2021 :

- Les visites de l'Office de Tourisme ont rencontré un franc succès notamment les visites du **château de Saint-Félix-Lauragais** et du **clocher Saint-Martin de Sorèze** qui enregistrent les plus fortes hausses. Au total, les visites guidées de l'Office de Tourisme ont réuni **1 180 participants**, soit **52 % de plus que l'an dernier** (774 participants). La fréquentation des bureaux d'accueil est aussi en hausse avec un total de **3 639 visiteurs** contre 1 856 l'an dernier.
- Les musées, notamment le **musée du Verre** (+ 150 % de hausse), connaissent tous une augmentation de fréquentation, sauf le musée du Cuivre.

Au total, ce sont près de **4 800 personnes** qui ont profité des Journées du Patrimoine sur notre territoire.

Des visiteurs issus en grande majorité du **Tarn**, de **l'Aude** et de la **Haute-Garonne**. On peut noter toutefois la venue de quelques touristes plus éloignés comme des bretons, vendéens et poitevins mais aussi des anglais, écossais et belges.

Au camping Saint-Martin



Notre première année au **camping Saint-Martin** a été ponctuée de nombreuses difficultés et la fréquentation n'a pas été au rendez-vous. Nous travaillons déjà sur la prochaine saison, notamment sur la communication afin que le remplissage de notre camping soit meilleur.

Nous tenions à remercier l'équipe municipale, les agents communaux, les Soréziens et toutes les personnes qui nous ont accueillis chaleureusement et qui ont été présentes pour nous soutenir dans ce projet, ainsi que toutes les personnes qui ont pu se joindre à nos diverses manifestations durant l'été.

Les portes du camping rouvriront le **08 avril 2023** avec de **belles nouveautés** en espérant vous revoir à nos soirées d'été, mais aussi à d'autres activités pour l'instant en réflexion.



Sandrine et Sébastien Grosbois

Concours Mon Beau village

Le concours **Mon Beau village** organisé par le journal *La Dépêche du Midi* et le **département du Tarn** a attribué le **1^{er} prix dans la catégorie Vie locale** à la ville de Sorèze, le 5 novembre 2022.

Ce trophée départemental est une reconnaissance pour l'ensemble des Soréziens et la vie économique et associative du village.



*Office de tourisme :
l'accueil hors les murs,
ici au camping
Saint-Martin de Sorèze*



1^{er} prix Villages Fleuris

Sorèze a remporté le 24 novembre dernier le 1^{er} prix Villages Fleuris organisé par le Département du Tarn et le CAUE, dans la catégorie villes de plus de 2700 habitants.

Lisette Grandazzi, responsable *Fleurissement* et Yannick Ferrié, en charge des espaces verts, ont reçu le prix des mains de Christophe Ramond, Président du Conseil Départemental du Tarn.

Le fleurissement et l'embellissement

Ils font partie du cadre de vie et sont pour la commune un enjeu essentiel pour ses habitants et son territoire. Le végétal participe également à la qualité de notre cadre de vie, comme le patrimoine architectural, celui du végétal dépend un peu de la volonté municipale et beaucoup de la bienveillance des habitants de la commune.

La commission embellissement et fleurissement, constituée d'élus et d'habitants, œuvre pour mettre en valeur la richesse de ce cadre de vie. La sécheresse du printemps et de l'été a limité l'arrosage et la tonte. Cette situation a permis à Clément Puech, du service des espaces verts, de bien s'occuper du centre bourg.



Projet : plantation de 35 arbres

... résistants à la sécheresse dans différents endroits de la commune, sur trois ans.

Les déjections canines

La mairie met à disposition des sacs dans les bornes prévues à cet effet.



Élagage

En janvier 2023, l'élagage des platanes concernera les allées Notre-Dame.

Sortie : Le monde insolite des champignons

Le 18 novembre, la commission environnement animait une sortie **Le monde insolite des champignons**, pour la classe de CE2-CM1 de l'école de Sorèze. Encadrée par Marie, leur institutrice, et par quelques bénévoles, cette sortie, riche en découvertes, s'est terminée par une présentation de leur récolte dans un décor que les enfants avaient également glané lors de leur balade (feuilles, mousses, bois morts...). Une belle réussite, avec des élèves enthousiastes !



👍 La commission encourage vivement les Soréziens du bourg et des hameaux à désherber leurs devants de portes et incite les habitants à fleurir leurs balcons et leurs fenêtres.

Activité de la plateforme de tri des déchets verts à la Condamine

Un service sur mesure et vertueux



La commune a mis en place une **plateforme de tri des déchets verts** à la zone de d'activités de La Condamine en octobre 2021 dans le but d'améliorer le service de gestion des déchets verts et de **réduire le coût de gestion**.

Le **bilan 2022** fait apparaître une **économie de 11 000 €** en réduisant les navettes et le tonnage acheminés au SIPOM (**250 tonnes au lieu de 422 tonnes**). Le coût pour la commune passe à 16 000 € (au lieu de 27 000 € les autres années). La fréquentation est variable selon la période (5 à 40 voyages) mais estimée en moyenne à **25 livraisons** en 3h d'ouverture.

La Condamine : l'accès est réservé **UNIQUEMENT** aux habitants de Sorèze sur présentation d'un justificatif de domicile.

Ouverture

- LUNDI → 14h – 17h
- MERCREDI → 9h – 12h
- SAMEDI → 9h – 12h

Dépôt différencié :

- Feuilles/déchets tonte, déchets compostables → Bennes
- Branchages jusqu'à 8 cm de diamètre → Broyage
- Buches au-delà de 10 cm → Stock de bois de chauffage

De plus, le bois peut être récupéré gratuitement pour faire du broyat pour paillage ou du bois de chauffage.



Journée mondiale de nettoyage du 17 septembre 2022

- 👍 770 litres d'emballages recyclables,
- 👍 300 litres de déchets résiduels,
- 👍 15 litres de verre, une plaque d'isolant et des lames de parquet flottant.

Dans le cadre de la **Journée mondiale de nettoyage de la planète**, une vingtaine de citoyens s'était donnée rendez-vous le **samedi 17 septembre 2022**, sur l'aire de Berniquaut de Sorèze. Gantés et armés de sacs poubelles, les participants du **World Clean Up Day** ont parcouru principalement le centre bourg durant la matinée pour ramasser mégots, bouteilles en plastique, emballages, papiers et autres débris. L'équivalent d'un conteneur de déchets a été rempli.

Tous les participants ont souligné la propreté du centre bourg, exception faite des mégots trouvés en grande quantité.

Merci aux participants, aux organisateurs, et en particulier aux membres de la commission environnement.



👉 L'organisation de la 4^e édition, qui aura lieu le 16 septembre 2023, devra renforcer la présence dans les hameaux et prévoir des équipes spécifiques équipées pour les opérations de nettoyage afin de parcourir les fossés et les ruisseaux.



La sobriété énergétique

- La pollution lumineuse appauvrit considérablement les écosystèmes, le projet mis en œuvre permettra de réduire son impact pour sauvegarder la biodiversité et les coûts associés à la dépense énergétique.

- Sur le bourg, 50 points lumineux ont été remplacés par des luminaires à faible consommation. Programmables, ils permettent un abaissement automatique de l'éclairage sur certaines tranches horaires. 150 candélabres sur 650 sont équipés de LEDS et l'installation d'horloges permet de gérer l'extinction de l'éclairage public **entre 22 h 30 et 6 h**, dès 2023. La totalité des candélabres devra, à terme, être équipée de points lumineux basse consommation.

- Les études menées sur les communes où l'extinction de l'éclairage public est de rigueur, montrent qu'il n'y a aucune corrélation avec l'accidentologie routière, ni avec le nombre d'agressions et de vols qui ont principalement lieu en journée.



Éclairage public

Dépense estimée pour 2022

44 279 €

soit

45%

des dépenses en électricité

- L'adhésion de la ville au programme **Lisio** de reforestation permet de compléter la compensation de l'impact carbone du site internet mis en ligne en 2021.
- Les agents sensibilisés aux économies d'énergie soutiennent les efforts de la municipalité dans la gestion du matériel, de l'éclairage et des températures de confort.



Informatique et communication

Réduction de l'impact carbone et gestion raisonnée

FAIRE FA
CRISE ET P
À LA PRO
DE N
ENVIRON

Véhicules

Borne de recharge, covoiturage et équipement en véhicule électrique

- Une deuxième borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur le parking de la salle Georges de Léotoing. Elle vient compléter le dispositif communal existant déjà installé sur l'aire de stationnement de Berniquaut.
- Les élus pratiquent le covoiturage le plus souvent possible et en particulier pour les réunions sur Albi ou Castres.
- Un projet d'équipement de la police municipale en voiture électrique est à l'étude.



Le Conseil Municipal étudie et met en œuvre, depuis 2020, des alternatives environnementales et énergétiques

Rénovation des bâtiments communaux

des subventions à hauteur de **80%**

Plus de **30%** d'économie sur la consommation des bâtiments

- La municipalité a engagé des actions visant à réduire les déperditions énergétiques des bâtiments de la mairie et du foyer du 3^e âge qui sont d'anciennes bâtisses du XIX^e siècle.
- Les travaux engagés portent sur le changement des fenêtres et portes existantes ainsi que sur l'isolation des combles des 2 bâtiments. Ces deux opérations permettront de réaliser une économie substantielle estimée à plus de 30 % sur les consommations énergétiques.
- Une étude sur l'isolation de l'école publique et l'optimisation de son chauffage a été lancée en 2022.



PLACE À LA
PARTICIPER
PROTECTION
NOTRE
INEMENT

Gestion de la température

Température plafonnée à **19°** à l'intérieur

- Sur l'ensemble des bâtiments communaux, la température sera maintenue à 19°C.
- En période d'inoccupation des locaux, elle sera fixée au maximum à 8°C.
- En période de chaleur, la climatisation ne sera mise en marche que si la température intérieure dépasse 26°C.



Energies renouvelables

Le **solaire** soutient la production électrique

● La toiture de la salle multi-activités qui vient de s'achever sur le site des Moureaux a été recouverte de panneaux photovoltaïques. Il en sera de même pour le futur tennis couvert.

- La mairie apporte, en particulier, son soutien au projet photovoltaïque du SIPOM sur l'ancienne décharge située à la Jasse.



La commune de Sorèze compte à aujourd'hui, et malgré la crise sanitaire passée, un nombre croissant d'associations.

Les domaines couverts par ces dernières, s'étendent du loisir à la culture sans oublier le sport. L'offre est riche et concerne de nombreux habitants du Sorézois.

C'est donc le 3 septembre dernier que beaucoup de nos associations se sont retrouvées pour le Forum qui a vu sa fréquentation fortement progresser montrant ainsi l'intérêt des habitants pour le milieu associatif.

Cette année aura également été marquée par la reprise des animations historiques avec la Fête du Cheval, les Fêtes de Sorèze et le vide-greniers, sans oublier bien sûr, toutes les animations et festivités proposées par les différentes associations (tournois, marchés, expositions...). Espérons que 2023 sera l'année de tous les succès que nous saurons accompagner avec plaisir.

Thierry Pouvreau, adjoint aux sports et associations, à votre écoute et joignable par mail ainsi que pour les **demandes de réservation des salles communales** : associations@ville-soreze.fr

L'Athlétic Club Sorézien (ACS)

Créé en 1989, le club compte **55 licenciés** de plusieurs catégories éveils, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors et masters. Les journées d'entraînements et de compétitions, animées par plusieurs éducateurs, se pratiquent au Centre Sportif de Sorèze ainsi qu'à la piste d'athlétisme.

Les athlètes concourent en équipe mais aussi en individuel pour les compétitions départementales, régionales et nationales (en cas de qualification) à partir de 12 ans, ils rejoindront leurs camarades du Tarn Sud Athlétisme. Pour l'éveil athlé, le Trophée de l'Avenir se déroule sur 6 samedis.

☎ Philippe Dussel au 06 09 98 83 22



Le Tennis Club Sorézien (TCS)



Le TCS compte **107 adhérents** de 2 à 66 ans qui, pour la grande majorité, sont inscrits à l'école de tennis dirigée par **Julien**. Chacun peut trouver sa place : en baby tennis, en paratennis (handisport), en loisir mais aussi en compétition. Plusieurs équipes sont inscrites dans des compétitions départementales et régionales. Deux moments forts animent la saison tennistique : le tournoi interne, fin octobre et le tournoi Open TCS en juin, toujours de grands moments sportifs et conviviaux. Les jeunes trouvent bien leur place, ils représentent 49 % des licenciés. 4 équipes portent haut les couleurs de Sorèze lors des rencontres jeunes par équipe. Ce club dynamique et chaleureux est prêt à vous accueillir !

☎ Nathalie Ballestrin au 06 48 34 96 19 ou

☎ Bernard Garric au 06 18 75 35 67

✉ tcs81540@gmail.com

Sorèze Football Club (SFC)



Le **Sorèze Football Club** a été très heureux de démarrer la saison 2022-2023 avec des règles sanitaires assouplies. Les efforts réalisés par les dirigeants et les éducateurs ont rendu le club attractif (licence à moitié prix pour la saison 2021-2022). Le SFC dispose d'une école de foot complète des U6 aux U17, de deux équipes seniors, d'une équipe loisir et peut représenter Sorèze dans tout le département. Cependant, comme de nombreuses associations, le SFC est aujourd'hui en pénurie de bénévoles, de dirigeants et d'éducateurs pour encadrer ses jeunes pousses. Le club profite de ce bulletin pour rappeler que toutes les personnes prêtes à s'investir au sein du club sont les bienvenues.

☎ **Hakim El Ayadi** au 06 22 99 27 81

🖱 www.sorezefc.footeo.com

École de danse Shake's



Cette année, ce n'était pas un, ni deux, mais bien trois spectacles que **Gaëlle** et l'école de danse **Shake's** ont proposé en fin d'année. Tous les élèves ont eu la chance de présenter leur travail au public, mais aussi de profiter du spectacle de la **Compagnie Shake's** pour clôturer la journée. Un moment d'échange plein d'émotions et de sourires !

☎ 06 64 28 11 27

✉ ecolededanse.shakes@gmail.com

La Sorézienne



C'est avec une immense joie remplie d'émotions que tous nos danseurs ont pu renouer avec la scène pour nos 2 spectacles, devant 2 salles combles remplies de parents et amis. Cette année, nous avons mis particulièrement l'accent sur les tous petits avec la création de l'Atelier parents/enfants pour les 2-3 ans et l'Atelier découverte des 3-4 ans. Grâce au soutien financier de la Fédération Française Sports pour Tous, nous avons pu faire l'achat de matériel spécifique. **Célia**, 16 ans, vient effectuer, au sein de notre association, sa Mission d'Intérêt Général de 84 heures sur l'année dans le cadre de son Service National Universel. Sa présence est un plus pour l'accueil, la mise en place des ateliers et l'attention aux participants. Elle apporte son soutien tous les samedis matin à **Laure** pour les ateliers et sera aussi une aide précieuse lors de nos manifestations.

Et n'oubliez pas de bouger avec les cours de gym de **Nicolas** et **Clarisse** pour garder la forme et le moral. Détente et bonne humeur assurées dans tous les cours.

Nos dates à retenir pour 2023

Le **Loto** : le dimanche 12 février à 15 h.

Nos spectacles, aboutissement d'une année de travail : le vendredi 16 juin à 21 h et le dimanche 18 juin à 16 h au sein de l'abbatiale de l'Abbaye-école.

☎ **Annie Sentenac Nouviale** au 06 80 03 40 65

✉ contact@lasorezienne.com

✉ a.sentenacnouviale@wanadoo.fr



La Société de Recherche Spéléo-Archéologique du Sorézois et du Revélois (SRSASR)



Visite d'une grotte dans l'Aude lors d'un inter-club

Le club historique de Sorèze est toujours aussi dynamique depuis plus de 70 ans. Des activités spéléologiques, archéologiques et canyoning sont proposés toute l'année. Le club et ses membres sont affiliés à la Fédération Française de Spéléologie et au Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn. Cette année, nos membres ont participé à la caravane du sport Tarnais au Dicoso, au rassemblement spéléologique régional dans le Lot, au rassemblement spéléologique Causse en Lozère et enfin au rassemblement régional du canyon en Ariège. Notre club a organisé **Les Journées Nationales de Spéléologie** le premier week-end d'octobre et a confirmé la venue de nouveaux membres.

☎ Frédéric Verp (Président) 06 23 83 89 09

☎ Sylvie Pélissier (Secrétaire) 06 14 74 24 24

☎ Guy Bonnafous (Trésorier) 06 71 69 63 28

Transfert de responsabilité à la Commune de Sorèze des collections archéologiques

D'un commun accord, la **Société de Recherches Spéléologiques et Archéologiques du Sorézois et du Revélois (SRSASR)** représentée par son président, **Frédéric Verp**, la **Société d'Histoire et d'Archéologie de Sorèze (S.H.A.S)** et la **Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol (S.H.R.S.F)** représentées par leur président, **Jean Paul Calvet**, ont décidé de transférer à la commune de Sorèze, la responsabilité des collections archéologiques stockées dans le local de l'ancien temple, rue du Maquis.

Ce transfert réalisé fin 2021 a permis la prise en charge par la commune de la conservation des objets, dans l'attente d'un transfert de propriété qui sera rendu possible lorsqu'un plan de masse et un inventaire complet auront été réalisés avec le concours des référents locaux par les soins du Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn auquel cette mission a été confiée.

En 2022, la commune de Sorèze a entreposé ces collections archéologiques dans une salle sécurisée située dans les locaux de l'Abbaye-école de Sorèze.

Une labellisation **Centre de Conservation et d'Études (CCE)** est en cours avec la DRAC.



Hache en jadéite
du néolithique
(Grotte du figuier)

Le Sorèze Vélo-Club



L'année 2022 du **Sorèze Vélo-Club** aurait pu être un grand cru. Avec **98 adhérents**, un titre de Championne de France sur route Masters pour **Maryline Vassal** (éga-

lement 2 fois Vice-Championne de France), des victoires dans des courses régionales et à l'Ariégeoise, le bilan sportif est excellent.

La création d'une école de cyclisme est une nouvelle étape dans la vie du club. L'organisation de la 10^e édition du **Tour cycliste du Tarn Montagne Noire** (avec plus de **200 concurrents** au départ, un record régional), de la **Rando VTT et pédestre (400 participants)** et du **Championnat d'Occitanie de cyclo-cross**, sur le site de Saint-Ferréol, démontre tout le dynamisme du club. Mais deux grosses chutes lors du Tour du Tarn Montagne Noire, avec des coureurs hospitalisés et surtout un décès lors de la Randonnée VTT, ternissent ce bilan de l'année 2022.

☎ Simon Vergnes 06 44 91 18 16

✉ sorezeveloclub@gmail.com

Pétanque Sorézienne



Malgré les effets de la crise sanitaire, la **Pétanque Sorézienne**, contrairement à d'autres clubs sportifs, a globalement maintenu ses effectifs.

Plusieurs équipes ont participé aux coupes du Tarn et de France ainsi qu'à diverses compétitions se déroulant dans le département, la Haute-Garonne ou l'Aude. Les concours amicaux du vendredi soir ont pu à nouveau être organisés de début mai à fin septembre. 2022 a vu l'achèvement de la construction du boulodrome couvert qui a été inauguré le 22 octobre par la Pétanque Sorézienne lors du traditionnel concours du meilleur pétanqueur.

☎ Aurélien Bayo 06 19 68 34 39

✉ aurelienbayo2@gmail.com

Sorèze Multi-Sports

L'association propose de pratiquer le **volley-ball**, le **badminton**, le **foot en salle** ainsi que le **hockey en salle**. Elle s'adresse aux adultes (et aux jeunes d'au moins 16 ans accompagnés d'un majeur). Deux créneaux hebdomadaires : le jeudi de 19 h 30 à 21 h 30 et le dimanche de 18 h à 20 h. L'association possède une équipe de volley-ball loisir participant à un championnat local avec un créneau hebdomadaire d'entraînement le mardi à 21 h.

☎ Aymeric Galibert 06 15 31 59 11

✉ sorezemultisports@orange.fr



Sorèze Plus

13 manifestations ont pu être réalisées en 2022 :

À la salle des fêtes

- Soirée **Jazz Manouche**, le samedi 5 février,
- concert **Jean-Pierre Virgil la voix de Sardou**, le samedi 12 mars,
- soirée **Théâtre burlesque occitan**, le samedi 2 avril,
- **thés dansants** le dimanche 27 février et lundi de pentecôte 6 juin,



- concert de rentrée : **jean Andreu côté cœur** suivi de **Michel Etchéverry** le vendredi 2 septembre,
- spectacle latino, animé par le **groupe Espéranza, plus DJ** le vendredi 23 septembre,
- concert **Patrick Sébastien et sa formation (danseuses et musiciens)** avec en 1^{re} partie **Delvis**, samedi 3 septembre.

Allées de La Libération

- **Marché des saveurs de printemps** le 10 avril,
- **marché des saveurs et fleurs** le 15 mai.

Allées Notre-Dame

- **Marchés de producteurs de pays mandatés** par la Mairie de Sorèze les jeudi 21, 28 juillet et 18 août.



L'association **Sorèze Plus** a réalisé plus de **1400 entrées payantes** lors de ses spectacles, malgré un contexte économique très défavorable et la profusion de manifestations gratuites, émanant des petites et grandes communes des alentours, survenues après 2 ans d'annulations (Covid).

Tous les participants, bénévoles et adhérents sont remerciés pour leur implication.

☎ François Marcou 06 84 67 25 80

✉ francois.marcou@wanadoo.fr

Association Tourez Production



Cette association a pour objet de promouvoir le spectacle vivant, réalisations, productions, créations et promotions audiovisuelles, cinématographiques, musicales et la fourniture de prestations associées. Nous produisons également un groupe de Fanfare Variété, Gen's Band, qui s'est produit tout l'été dans toute la région avec 30 dates pour des fêtes de villages, mariages... Nous avons également organisé le 15 octobre un concert exceptionnel dans l'Abbatiale de l'Abbaye-école avec Anna Chédid et, en première partie, plus de 15 musiciens réunis, qui ont eu l'honneur de jouer un morceau en commun avec l'artiste.

✉ tourezproductions@gmail.com

Association des Artistes et Artisans du Sorézois Réunis (AASR)



L'association des **Artistes et Artisans du Sorézois Réunis** présente ses artistes et des créateurs d'art. Cinq expositions temporaires ont eu lieu durant l'été 2022. Les Soréziens et les habitants du Sorézois sont invités à venir découvrir la galerie. L'entrée est libre et ouverte à tous. Du lundi au dimanche de 15 h à 18 h l'hiver et de 15 h à 19 h l'été, fermée le mardi (sauf périodes estivales et vacances scolaires).

☎ Galerie 05 63 50 86 76 ou 06 80 38 21 50

🖱 <https://galerie-art-soreze.fr>

Les Estivales des Arts



Dans le cadre de l'association Arts, Terre, Couleurs en Sorézois, les **Estivales des Arts** ont eu lieu en juin et juillet, dans un contexte difficile lié à la canicule qui a sévi durant cette période. Bijoux, sculptures, tableaux, fleurs et divers objets d'art ont été présentés au public qui a apprécié la rencontre avec les artistes.

☎ Gérard Grandazzi 06 80 38 21 50

Arts, Terre, Couleurs en Sorézois

14^e édition Art et Passion au Jardin et Couleurs d'automne



C'est en mai et en octobre qu'ont eu lieu les **journées Art et Passion au Jardin** dans la rue Saint-Martin. Plusieurs producteurs ont présenté des fleurs aux couleurs variées, des vivaces et des plants de légumes au public qui a répondu présent à ces deux rendez-vous.

☎ Gérard Grandazzi 06 80 38 21 50

✉ gerard.grandazzi@wanadoo.fr

Le 23^e Salon d'Automne International



Il a eu lieu dans l'Abbatiale du 10 au 24 septembre. Le président remercie la municipalité et le Syndicat Mixte de l'Abbaye-école pour leur soutien. Les deux Invités d'honneur ont apprécié Sorèze, il s'agissait de **Ousmane Dermé** (sculpteur) de Poucharramet et de

Georges Corominas (peintre) de Mont-de-Marsan. Le Salon a accueilli **2512 visiteurs** et a connu un vif succès. Le 24^e salon aura lieu du 2 au 17 septembre 2023.

☎ Gérard Grandazzi 06 80 38 21 50
 🖱 www.salon-automne-soreze.com

Sorèze In-Libris

Constituée en mars 2022, avec le soutien actif de la mairie de Sorèze et en partenariat avec la Cité de Sorèze, cette association s'engage pour la promotion de manifestations culturelles.

Autour du bureau de l'Association, composé de son président, **Alain Martinez**, son vice-président Albert Mamy, son trésorier Jean-Marie Maurin, son secrétaire Damien Albagnac, une équipe de bénévoles dynamiques s'investit dans l'organisation du salon périodique Sorèze In-Libris, dont la première édition s'est tenue les 19 et 20 novembre réunissant près de 30 auteurs et une dizaine d'entreprises des métiers du livre.

☎ Alain Martinez 06 19 22 40 80
 ✉ soreze.inlibris81540@gmail.com
 🖱 www.ville-soreze.fr/soreze-in-libris



ADFOS (Journée du Cheval)



L'ADFOS a repris les festivités les 13 et 14 août derniers et a mis à l'honneur le **Cheval** dans ce lieu particulièrement approprié qu'est le parc de l'Abbaye-école. Un grand spectacle avec **Michel Cassan et sa troupe**, une randonnée équestre et pédestre, des concours **Modèles et Allures** et d'**art équestre**, un repas paëlla, ont agrémenté la journée. Ces animations ont été appréciées par de nombreux visiteurs, accueillis par une **belle et grande équipe de bénévoles**. Tous ensemble, ils ont fait de ce week-end une réussite ! Merci à tous et à bientôt !

☎ Hélène Campos 06 87 68 60 90
 ✉ adfossoreze81@gmail.com



Comité des Fêtes

Après de longs mois de restrictions dues aux conditions sanitaires instables, l'année 2022 nous a enfin permis de tous nous retrouver. Pour cette reprise, le Comité des Fêtes a organisé une soirée concert le 11 juin sur la Place de l'église accompagné du groupe la **French Teuf**, puis, la traditionnelle **fête locale** du 5 au 7 août. Le **Festi Sorèze** a rassemblé environ **2500 personnes** lors de la soirée animée par le célèbre **DJ Fou**.

Le 20 août, c'était également le retour du grand **vide-greniers** avec plus de **250 exposants**.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le public était au rendez-vous et nous le remercions de son soutien. Merci également aux bénévoles, sans qui ces événements n'auraient pas pu avoir lieu, et nous promettons de tout mettre en œuvre pour que l'année 2023 soit encore plus festive !

✉ comitefetessoreze@gmail.com

A.D.A.C.S.



Les beaux jours ont permis la reprise en extérieur des **marchés aux livres**. Pendant l'été, deux journées exceptionnelles :

- la 5^e édition des **Polars d'été en Montagne Noire**, où 20 auteurs de romans policiers ont été réunis sous les ombrages de la Cour des Bleus, dans une ambiance cordiale pour le plus grand plaisir des amateurs de littérature policière ;
- le 2^e Salon **Être et Bien-Être**, en phase avec l'air du temps, s'est quant à lui bien installé dans le paysage sorézien.

Des projets pour 2023 ? Maintenir les animations existantes et redynamiser le marché aux livres, à partir du printemps, peut être en l'associant à une autre animation.

☎ Anne-Marie Denis 06 33 62 72 81
✉ denis.annemarie@sfr.fr

Les chats du Sor

L'association ne recueille ni chats, ni chatons et ne fait pas office de refuge. Elle peut donner des chatons ou des chats aux personnes qui en recherchent.

Cette association procède au contrôle des chats errants uniquement de Sorèze en les faisant stériliser et identifier.

🖱 www.lechatdusor.fr
✉ contact@lechatdusor.fr



Atelier Louise-Battiste



Atelier-exposition Art Poésie - Sorèze
Ateliers « Louise-Battiste » - 06 13 31 90 50

Les activités artistiques des **Ateliers Louise-Battiste** ont pu reprendre normalement le mercredi avec le **Cercle des artistes, poètes et musiciens en herbe** et le lundi avec le **Cercle Thé, chocolat et violons d'Ingres**. Les **Dimanches en poésie à Sorèze** ont eu lieu lors du récital du **Printemps des Poètes** à l'Abbaye-école et au musée Dom Robert, ainsi que lors de la **Nuit des Musées**, mais également mensuellement à l'**Atelier Art Poésie**, situé rue Rastoul. Ils se sont clôturés le 1^{er} octobre avec la tenue du congrès national de la **Société des Poètes et Artistes de France**, organisé à Sorèze, dans les salons de l'Abbaye-école. Les inscriptions aux activités des cercles sont possibles toute l'année.

☎ Roselyne Morandi au 06 13 31 90.50
✉ roselynemorandirose@gmail.com

Les Jeux du Sor

Depuis maintenant 5 ans, les membres de l'association sorézienne **Les Jeux du Sor** se réunissent tous les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois pour partager un moment de convivialité autour de jeux de société.

C'est toujours un moment agréable, peu importe à quoi l'on joue, peu importe si l'on gagne ou si l'on perd, le tout est de partager un peu de bonne humeur.

☎ 06 18 92 04 24
ou 06 76 99 45 38

Soirées
Jeux d'ambiance - jeux de stratégie
Chaque 1er et 3ème Vendredis - 20h

LES
JEUX
DU
SOR

Soirée jeux de mot : chaque 2ème Mardi

Si la curiosité vous
et le ♥ vous en dit
entrez dans le jeu !

à 20h, salle des aînés (face aux pompiers)
06.18.92.04.24 / 06.76.99.45.38

L'Autan Garrigolois



L'**Autan Garrigolois**, association à but non lucratif du hameau de La Garrigole permet, au travers des fêtes, animations et sorties proposées, de vivre des moments conviviaux avec

ses voisins et amis et de faire connaissance avec tous les habitants de La Garrigole. Sont membres tous les habitants du hameau sans adhésion ou inscription nécessaire. Nous avons été ravis de tous nous retrouver lors des traditionnelles **randonnées de l'Autan** le dimanche 15 mai, **sorties vélo** au lac de Lenclas et **pique-nique** le dimanche 11 septembre, **journée bricolage repas auberge espagnole** du dimanche 24 septembre 2022, et **soirée Châtaignes** du 19 novembre 2022.

Pour la poursuite de ses objectifs de partage de convivialité et de bonne humeur, des activités seront proposées en 2023 (communiquées ultérieurement, comme d'habitude, par dépôt dans les boîtes aux lettres ou affichage au hameau).

☎ Marie-José Schmidt 06 74 15 73 74

✉ autan.garrigolois@gmail.com

L'Automne Sorézien



L'association, avec son dynamisme habituel, a fêté en 2022 ses **45 ans** d'existence avec **100 adhérents** à son actif. Le club a reçu en juin les clubs du Tarn pour la **Fête de l'Amitié**, où des compétitions amicales ont émaillé la journée. **L'Automne Sorézien** vous accueille tous les après-midis pour divers ateliers : belote, scrabble, écriture... Tout au long de l'année, sont proposés des sorties, des lotos, de bons repas ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

☎ Claude Villadieu 06 80 04 12 61

✉ maryvonne.combret@gmail.com

Les Amis de la Maison d'Accueil



L'association **Les amis de la Maison d'Accueil** s'investit activement, dans les animations en collaboration avec *Mme Maryse Vatinel*, directrice et *Fabienne Pécharman*, animatrice de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix... Les bénévoles participent, tout au long de l'année, à diverses activités récréatives et culturelles proposées pour divertir les résidents, agrémentées par les dons que reçoit l'association.

Ces derniers seraient heureux d'accueillir de nouveaux membres dans l'association, afin d'être régulièrement aux côtés de nos aînés.

☎ Martine Fédou 06 87 78 40 78



L'association d'aides à domicile **ADAR de Dourgne** intervient sur les secteurs de Dourgne, Sorèze et de Revel. **109 salariés**, encadrés par une équipe administrative qualifiée, interviennent auprès de **500 personnes**. L'ADAR s'engage à fournir aux personnes aidées de tout âge : ● aide au lever et au coucher ● aide à la toilette et l'habillage ● aide à la préparation des repas ● accompagnements véhiculés aux courses et rendez-vous médicaux ● entretien du logement ● repassage, écoute et soutien ● garde de jour et de nuit ● des aides au retour à domicile après hospitalisation mais aussi ● des gardes d'enfants à domicile.

La Certification NF Service aux personnes à domicile, obtenue en 2010, est un gage de qualité pour les bénéficiaires.

Renseignements à l'accueil des bureaux de l'ADAR au 6, Les Promenades à Dourgne.

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le lundi de 15 h à 17 h.

☎ 05 63 50 30 11 | Fax 05 63 50 70 00

✉ adar.dourgne@wanadoo.fr

🖱 www.adar-dourgne.fr

Le CMJ, Conseil Municipal Jeunes, des temps de rencontre pour former les enfants à la citoyenneté

En 2022, le **Conseil Municipal des Jeunes** a rassemblé **26 jeunes Soréziens** âgés entre 10 et 14 ans. Entourés de trois élus, en relation avec l'ensemble des élus municipaux, les enseignants, les parents et des habitants, ces jeunes mènent des projets citoyens.

Au mois de mai dernier, ils ont présenté leurs projets lors d'un conseil municipal :

- La fabrication d'un **hôtel à insectes** qui a été installé dans le jardin public ;
- L'**animation d'ateliers** proposés aux résidents de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix (activité d'onglerie, jeux, lecture, ...);
- L'organisation d'une **matinée de nettoyage** du centre bourg.

En parallèle, afin de fédérer le groupe, des sorties ont été organisées, telles que la visite de la **Halle de La Machine** à Toulouse, ou un **pique-nique à Berniquaut**, suivi d'une **visite de la Mairie et de ses archives**.

Les jeunes élus vivent aussi certains moments de la vie municipale, comme les commémorations du 14 juillet et du 11 novembre. Ils y lisent un texte dans lequel ils expriment, selon eux, le sens de ces journées.



Durant l'année 2023, en plus de projets citoyens, les jeunes conseillers seront amenés à rencontrer le député de notre circonscription, **Jean Terlier**, afin de mieux connaître le rôle d'un élu à l'**Assemblée Nationale**.

Un voyage à Paris pour visiter le **Palais Bourbon** sera ensuite organisé pour les remercier de leur engagement.

Former des citoyens impliqués dans la vie de la commune, c'est la mission des élus qui donnent de leur temps pour animer le CMJ en appui du budget accordé au CMJ par le Conseil Municipal.

Visite du Préfet du Tarn



Le Préfet du Tarn **Francois Xavier Lauch** est venu visiter Sorèze le 27 octobre dernier. Après un échange avec les élus et les agents municipaux sur les enjeux actuels de Sorèze (économies d'énergie, projets d'énergies renouvelables, aménagements de la commune pour augmenter son attractivité, ...), le Préfet a visité la commune et rencontré commerçants et entreprises qui participent au dynamisme de Sorèze. Il a ensuite découvert le **Musée du Verre** et le **Musée Dom Robert**, qualifiés de trésors culturels encore trop méconnus !

La Bibliothèque



Située à Sorèze, au sein même de l'école publique René Bénazech, cette bibliothèque dotée d'un fonds de 2500 ouvrages prêtés par la Médiathèque Départementale du Tarn, est accessible aux habitants de Sorèze, Belleserre, Cahuzac, Durfort et Saint-Amancet. Pour s'inscrire gratuitement, rien de plus simple : fournir un justificatif de domicile (pour les moins de 18 ans, inscription par les parents) et remplir un formulaire sur place. Il ne vous reste donc qu'à en franchir les portes les mardi et jeudi soir de 17 h 15 à 18 h 45 (entrée par le parc à côté de la mairie ou par le 5, rue des écoles avec stationnement possible dans la cour arrière de l'école).

Pendant le temps scolaire, la bibliothèque accueille les enfants qui se familiarisent avec le fonctionnement d'une bibliothèque mais surtout avec les livres jeunesse qu'ils consultent et empruntent au cours de la récréation. Les animations avec **Véronique Raynaud**, en charge de la Bibliothèque, sont là elles aussi pour leur donner le goût de lire (contes, tapis-lecture, etc.).

Départs à la retraite de trois agents

Véronique Maurel (38 ans en qualité d'ATSEM à l'École), **Michel Bayo** (32 ans en qualité de DGS) **Bernard Franquenouille** (30 ans en qualité d'agent technique) ont fait valoir leurs droits à la retraite. L'équipe municipale et les agents ont organisé des festivités à cette occasion afin de les remercier chaleureusement pour leur engagement sans faille auprès des sorèziens et leur souhaiter une longue et heureuse retraite.

Nous avons le plaisir d'accueillir **Béatrice Verdoux** recrutée en tant que DGS, **Aurélié Do Rosario** recrutée à l'accueil du secrétariat et **Fabien Cottrel** recruté en tant qu'agent technique.



Décès de Christophe Louvet

Christophe Louvet, est brutalement décédé d'une crise cardiaque le samedi 16 juillet 2022.

Ancien commandant de police à Castres, retraité depuis 2018, éducateur de rugby à Revel, il était très investi dans le monde associatif. Elu au Conseil municipal de Sorèze depuis 2020, il avait la charge du dossier sécurité dont il s'acquittait avec beaucoup de compétence et d'enthousiasme. Il laisse le souvenir d'un homme rigoureux, fiable et disponible pour les autres avec le goût du service rendu à ses concitoyens. Merci à toi Christophe !

Au Centre de Secours



L'équipe de sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Secours de Sorèze, composée de **25 femmes et hommes**, veille et assure les secours au quotidien sur leur temps disponible.

Une manœuvre, sous l'égide avisée de l'adjutant-chef **Frédéric Mouton**, responsable de la formation du Centre, a permis dernièrement de se remémorer la marche générale d'une opération sur feu bâtementaire et d'échanger sur les techniques.

Nous restons disponibles, et espérons vous retrouver nombreux à l'occasion de notre prochain **loto**, organisé par l'amicale, qui se déroulera le **samedi 18 mars 2023**, soutien essentiel et lien social des personnels et de leurs familles.



Vous êtes âgés de 17 à 55 ans ?

Tout comme nos 5 dernières recrues (**Danny, Thomas, Joris, Sylvain et Yann**), contactez-nous si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique.

Vous projetez un engagement dans ce métier passion ?

Intégrez dès 14 ans l'école des jeunes sapeurs-pompiers de la Montagne Noire.



Pour tout renseignement, contact

Lieutenant Hervé Thomas, chef de centre par intérim | ☎ 06 40 20 96 36

✉ herve.thomas@sdis81.fr

ou le **Lieutenant Yannick Ferrié**, adjoint au chef de centre | ✉ yannick.ferrie@sdis81.fr.



Pour tous travaux sur votre maison ou votre terrain, une déclaration est obligatoire

Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre immeuble ou votre terrain ?

Quelle que soit la nature de ces travaux (rénovation de façade, pose de clôture, peinture, démolition, construction d'un abri de jardin, assainissement, ...) prenez contact avec le service urbanisme de la mairie. Celui-ci vous indiquera quelle procédure suivre (dépose d'un **Permis de Construire**, d'une **Déclaration Préalable**, d'une **autorisation de voirie**, **certificat d'urbanisme**, ...). Les différents documents sont à télécharger sur le site de la commune.

La gestion des infractions

Il s'agit de visites sur le terrain et de procédures de régularisation. À défaut, seront établis des procès-verbaux d'infraction qui seront transmis à monsieur le Procureur de la République en cas de non-conformité.

La Direction des Territoires (Taxe d'urbanisme) et le Service du Cadastre (Taxe foncière) effectuent également des contrôles lors de visites.

Évolution de la P.F.A.C.

Depuis le 1^{er} avril 2021, le montant de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C) est fixé comme suit :

- De 1 à 3 pièces : **2 500 €**
- 4^e pièce : **+ 500 €**
- 5^e pièce et plus : **400 €** par pièce principale supplémentaire à partir de la 5^e pièce.

i Un contrôle de conformité doit être réalisé par le propriétaire lors de la vente d'un bien et effectué par l'entreprise mandatée par la ville :

Entreprise VEOLIA EAU
☎ 05 63 49 66 43



Ont été déposés au 01/12/2022 :

- **35 permis de construire** dont **22** pour la construction de maisons individuelles,
- **86 déclarations préalables de travaux** pour des réfections de façades, de toitures, constructions de clôtures, de piscines ou d'abris de jardin,
- **110 certificats d'urbanisme** dont **95** d'information et **15** opérationnels (qui déterminent les possibilités de constructions sur les différents terrains).
- **03 permis d'aménager**.



Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Dans toutes les communes, les pétitionnaires peuvent saisir par voie électronique (SVE) l'administration pour déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : Permis de Construire (PC, PCMI), Déclaration Préalable (DP), Certificat d'Urbanisme (CU), Permis d'Aménager (PA), Permis de Démolir (PD).

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes :

- www.revel-lauragais.com/la-communaute-de-communes/les-missions/urbanisme/autorisation-durbanisme

Assainissement

Sur le domaine public, les travaux de raccordement au réseau collectif d'assainissement, doivent être effectués par l'entreprise mandatée par la ville :

Entreprise VEOLIA EAU ☎ 05 63 49 66 43

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, s'adresser à Réseau 31

✉ anc@reseau31.fr
☎ 05 63 49 66 43





PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal : où en est-on ?

Par délibération du 11 avril 2017, la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois s'est engagée dans l'élaboration de son PLUi.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document

d'urbanisme visant à planifier et gérer le développement et l'aménagement du territoire, sur l'ensemble des 28 communes de l'intercommunalité à l'horizon 2030.

Élaboré par l'intercommunalité, en partenariat avec l'ensemble des communes du territoire, le PLUi définit les grandes orientations d'aménagement en termes d'environnement et de cadre de vie, d'habitat, de mobilités, d'économie...

Par ailleurs, il définit et réglemente les usages des sols :

- Le type d'occupation (urbain, agricole, naturel, etc.)
- Les règles de construction s'imposant aux demandes d'autorisation d'urbanisme

Une fois approuvé, Le PLUi remplacera les Plan Locaux d'Urbanisme et Cartes Communales aujourd'hui en vigueur sur la Communauté de Communes. En tant que document d'urbanisme unique, le PLUi permettra ainsi d'instruire les autorisations d'urbanisme avec des règles cohérentes et unifiées pour l'ensemble du territoire.

Le PLUi : les grandes étapes de son élaboration

L'élaboration du PLUi s'est déroulé en quatre grandes étapes :

1. Le diagnostic et l'état initial de l'environnement dressent un état des lieux du territoire.
2. Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) formalise, à partir des éléments du diagnostic, les objectifs et orientations retenus à l'horizon 2030.
3. Le règlement et le zonage définissent des règles spécifiques applicables à différents types de zones en matière de droits à construire : zone Urbaine (U), À Urbaniser (AU), Naturelle (N) et Agricole (A).
4. La validation du PLUi intervient après consultation des personnes publiques associées (État, Région, Département, chambres consulaires, etc.) et enquête publique auprès des citoyens.

La loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021, a mis en place de nouvelles règles pour lutter contre l'étalement urbain et a instauré deux objectifs nationaux qui doivent se décliner au niveau régional (SRADDET) puis dans les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et enfin dans les PLUi.

Il s'agit :

- d'atteindre l'objectif national d'absence de toute artificialisation des sols en 2050,
- de réduire de moitié l'artificialisation des sols dans les 10 prochaines années par rapport à ce qui s'est réalisé dans les 10 années précédentes.

Le zonage a donc dû être revu en profondeur pour s'adapter à ces nouvelles règles très strictes.

Pour la commune de Sorèze cela s'est traduit par une diminution des zones urbaines de 33 ha et des zones à urbaniser de 88 ha par rapport à l'ancien PLU ;

Désormais et jusqu'en 2030, le potentiel de construction en zone urbaine (dents creuses et divisions de parcelles) s'établit à 10.39 ha en tenant compte d'un coefficient de 30 % de rétention foncière tandis que la zone À urbaniser s'établit à 6.57 ha dont 3.88 ha à vocation résidentielle.

Au total, Sorèze devrait pouvoir construire **entre 141 et 188 logements jusqu'en 2030.**

Le 20 septembre 2022, les 58 conseillers communautaires ont émis un avis favorable par délibération à l'arrêt du projet PLUi.

Prochaines étapes avant PLUi définitif

1. Les 28 conseils municipaux ont eu jusqu'au 20 décembre 2022 pour se prononcer. La commune de Sorèze a donné un avis favorable assorti d'observations lors du conseil municipal du 28 novembre 2022.
2. Les personnes publiques associées (collectivités locales, préfecture, département, région, Parc naturel régional du Haut-Languedoc) doivent également donner leur avis.
3. L'enquête publique sera l'étape suivante où le public pourra faire part de ses remarques et observations aux commissaires-enquêteurs.
4. Le projet du PLUi, pourra être modifié une dernière fois, pour tenir compte des remarques formulées.
5. Le projet du PLUi sera présenté au Conseil Communautaire pour validation définitive.

Le PLUi est consultable en version dématérialisé sur

➤ www.revel-lauragais.com/les-grands-projets/arrete-plui-du-20-09-20221

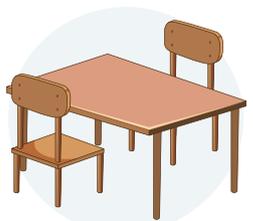


Journée Défense et Citoyenneté

Inscription dès leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire

Les jeunes soréziens doivent venir s'inscrire à la **Journée Défense et Citoyenneté** soit en venant au **secrétariat de la Mairie**, soit **en ligne**. Pour cela, fournir le **livret de famille**, la **carte d'identité du jeune**, l'**adresse** et compléter le **formulaire en ligne**, avec **téléphone** et **mail**. Après instruction de votre dossier complet, l'attestation de recensement sera établie et sera à retirer au secrétariat de la mairie durant les heures d'ouverture.

Cette formalité est obligatoire et est exigée notamment pour tout examen scolaire et toute inscription au permis de conduire.



Prêt de matériel aux particuliers Soréziens

La commune met à la disposition des particuliers Soréziens des tables et des chaises à venir retirer aux services techniques. Pour une bonne gestion des prêts, il est rappelé que les réservations de ce mobilier s'effectuent au moyen d'une **fiche de prêt** à transmettre au secrétariat de la mairie, **au moins 15 jours à l'avance**. Cette fiche de réservation, disponible en mairie ou en téléchargement sur le site de la commune :

www.ville-soreze.fr à la rubrique téléchargement.

Merci de respecter ce matériel pour que le service rendu puisse perdurer, car il a été constaté que certains matériels prêtés reviennent quelquefois endommagés ou non nettoyés... !



Affichage sur les panneaux municipaux

21 panneaux municipaux, (dont 5 dans le bourg) sont mis à la disposition des **associations soréziennes** qui souhaitent annoncer leur manifestation.

L'association doit faire parvenir à la mairie **10 jours avant l'animation** les affiches qui seront mises en place par les agents municipaux en fonction du nombre de manifestations prévues sur la période.



Déclaration d'un sinistre dans le cas de classement de la commune en état de catastrophe naturelle

Afin que l'état de catastrophe naturelle soit constaté, la mairie doit faire une demande de reconnaissance auprès des services de l'État. Nous avons besoin pour cela de rassembler les demandes des habitants concernés afin de constituer un dossier précisant la date de survenance et la nature de l'évènement, la nature des dommages, les mesures de prévention prises et les reconnaissances antérieures de l'état de catastrophe naturelle dont a bénéficié la commune.

Il est donc important de déclarer rapidement votre sinistre en mairie pour que celle-ci puisse engager cette procédure de reconnaissance. Fournissez un dossier incluant la description du sinistre, la date et l'heure de survenance, la liste des dommages et des biens endommagés. N'hésitez pas à ajouter des photos permettant d'étayer vos déclarations.

Après le signalement en mairie, il est obligatoire de déclarer le sinistre à votre assureur. Votre déclaration en mairie nous permet, **dès la publication de l'arrêté de classement**, de vous prévenir pour que vous puissiez engager les démarches dans les délais prescrits.

Pour bénéficier d'une indemnisation plus rapide, nous vous conseillons de ne pas attendre la publication de cet arrêté pour déclarer votre sinistre, et ce même si vous n'êtes pas sûr de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans la commune. En effet, si vous disposez d'un contrat multirisque habitation, il y a de fortes chances qu'une partie de vos dommages soit prise en charge par l'assureur (le délai de déclaration pour les garanties dommages traditionnels étant de 5 jours ouvrés), même s'il n'y a pas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

À compter de la publication de l'arrêté interministériel constatant l'état de catastrophe naturelle, vous disposez d'un délai de 10 jours pour effectuer la déclaration auprès de votre assureur.

Sur la commune, l'état de catastrophe naturelle peut concerner par exemple :

- le retrait et gonflement des argiles qui se traduit par l'apparition de fissures sur les bâtiments ;
- les inondations ;
- Les tempêtes...

Un formulaire de déclaration en téléchargement est à votre disposition sur le site de la mairie en suivant ce lien :

➡ www.ville-soreze.fr/declaration-dun-sinistre-dans-le-cas-de-classement-de-la-commune-en-etat-de-catastrophe-naturelle



Vos haies et vos arbres doivent être contenus hors du domaine public

Attention dans tous les cas votre responsabilité est engagée.

Vos haies ne peuvent dépasser sur l'espace public.

En tant que propriétaire il vous appartient, sans délais, d'élaguer les haies au droit de la limite de votre propriété et de procéder régulièrement à l'entretien de la végétation pour éviter tout débordement sur le domaine public.

L'article L. 2212-2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que : **dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.**

Vos arbres et le réseau électrique

Vous êtes propriétaire ou occupant du terrain à élaguer, il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes.

1. L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est situé la ligne électrique ;
2. L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé ;
3. L'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.

Vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec les équipes d'ENEDIS via une **Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux** sur : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Important :

- En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, est responsable des dommages causés sur la ligne. ENEDIS vous demandera donc la réparation des préjudices subis.
- L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).



Lutte contre le bruit

Extrait de l'arrêté préfectoral fixant les horaires à respecter pour les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h .



Déclaration de chiens dangereux

Nous rappelons encore que la divagation des chiens est strictement interdite, **dans le bourg comme dans les hameaux.** Les chiens de **catégorie 1** (Pit bull, boerbull) et **2** (staffordshire bull terrier, american staff, rottweiler et tosaïnu) doivent faire obligatoirement l'objet d'une **déclaration en mairie, être muselés et tenus en laisse à l'extérieur.**

Carte d'identité / Passeport



Pour refaire votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans une commune équipée de station biométrique. Pour Sorèze, les communes équipées les plus proches sont : Puylaurens, Labruguière, Castres, Mazamet, Saissac ou Revel.



Carte grise : immatriculer un véhicule d'occasion

Vous pouvez effectuer la démarche :

- Soit en ligne à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> (l'ancien propriétaire devra déclarer la cession du véhicule en ligne et vous communiquer le code de cession qu'il a obtenu).
- Soit auprès d'un professionnel habilité.
- Attention : il n'est plus possible de demander une carte grise auprès des services de la préfecture ou de la sous-préfecture, ni par courrier ni sur place.

Barrage des Cammazes

Le plan particulier d'intervention (PPI) du barrage des Cammazes est un outil d'aide à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde (PCS) pour le risque de rupture du barrage.

La réglementation française a rendu obligatoire l'établissement de ce PPI pour les grands ouvrages, c'est-à-dire ceux dont la hauteur de digue est égale ou supérieure à 20 mètres au-dessus du terrain naturel et dont la retenue est d'une capacité supérieure à 15 millions de m³ d'eau. Le barrage des Cammazes entre dans la catégorie de ces grands barrages et fait donc l'objet d'une réglementation particulière concernant sa conception, sa surveillance et le dispositif d'alerte en cas de faits anormaux ou d'évènements extérieurs affectant l'ouvrage.



Le PPI des Cammazes identifie 3 états de veille qui vont servir à déterminer l'organisation de l'alerte et notamment le déclenchement des sirènes en niveau 3 :

- niveau 1 / Vigilance renforcée
- niveau 2 / Préoccupations sérieuses
- niveau 3 / Péril imminent

La gestion des ordres est la suivante :

- **ordre essai** : une séquence de 3 émissions sonores de 2 secondes séparées par un silence de 3 secondes,
- **ordre alerte** : une séquence d'émissions sonores de 2 secondes séparées par un silence de 3 secondes durant 2 minutes au minimum,
- **ordre fin d'alerte** : une séquence d'émissions sonores continue durant 30 secondes.

Des essais de sirène sont programmés le premier mercredi de chaque trimestre vers 12 h (mars, juin, septembre et décembre).



Station météo

Une station météo est installée sur le toit de la mairie et permet de disposer désormais d'une station climatique en direct (température, vitesse du vent, pluviométrie, baromètre).

Toutes ces données sont consultables en direct sur le site de la commune (ville-soreze.fr) qui met également en ligne, à titre d'information, les relevés météo mensuels.

Ordures ménagères

Il est rappelé que les **ordures ménagères sont ramassées par le SIPOM de Revel, le lundi et le vendredi** et que les **propres et secs sont enlevés le mercredi**. La collecte s'effectue en ramassage en porte à porte dans le bourg et dans les conteneurs prévus à cet effet dans les lotissements et les hameaux. Dans le bourg, afin d'éviter tout débordement sur la voie publique, **les sacs poubelles doivent être IMPERATIVEMENT sortis le matin du ramassage**. Le SIPOM met à disposition des sacs/conteneurs jaunes.

La déchetterie du SIPOM de Revel est à la disposition des habitants pour l'intercommunalité :

ZI de la Pomme, Avenue Marie Curie 31250 Revel
Horaires du lundi au samedi 9 h-12 h et 14 h-17 h 50

où l'on peut **déposer gratuitement**, pour le public, **tous les déchets autres que ceux acceptés dans nos bennes et poubelles municipales** :

- bois,
- électroménager,
- huile de vidange,
- métaux,
- écrans,
- batteries,
- textiles,
- cartons et mobilier,
- petits appareils électriques,
- tout ce qui ne peut être déposé dans ou jeté au pied de nos poubelles municipales.
- verre,
- déchets verts également,
- déchets spéciaux,
- huile de friture,
- gravats internes,
- tout venant,
- lampes,

Ramassage des encombrants en 2023

Les mardis :

- 10 janv. ● 4 avril ● 4 juill. ● 3 oct.

S'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie

Nous ne faisons pas de vide-maison et ne ramassons pas de verre, de gravats, de pneus, de bouts de bois remplis de clous. Merci de votre compréhension.



LES ÉLUS DE LA COMMUNE À VOS CÔTÉS

MARIE-LISE HOUSSEAU
Maire
mairie@ville-soreze.fr



ALAIN SCHMIDT
1^{er} adjoint
premier-adjoint@ville-soreze.fr



CAROLINE MARCHARD
adjointe vie sociale
social@ville-soreze.fr



CHRISTIAN AUSSENAC
adjoint aux travaux, moyens
techniques et développement
travaux@ville-soreze.fr



LAURENCE TOUREZ
adjointe aux affaires scolaires,
à l'enfance et à la famille
enfance-famille@ville-soreze.fr



THIERRY POUVREAU
adjoint vie associative et sports
associations@ville-soreze.fr



HERVÉ VERDOUX
conseiller municipal délégué à la
communication
communication@ville-soreze.fr



MAARTEN DOUZE
conseiller municipal délégué
aux travaux et à
l'environnement



ANDRÉ SOULARD
conseiller municipal délégué
voirie et cimetière



LISETTE GRANDAZZI
conseillère municipale déléguée
à l'embellissement et au
fleurissement



ANNICK SCOTTO
conseillère municipale déléguée
au tourisme



ABDELHAKIM EL AYADI
conseiller municipal délégué
aux sports



GUILLAUME ALBERT
conseiller municipal



NATHALIE BONED
conseillère municipale



ANGÉLIQUE CABESTANY
conseillère municipale



GUANAËLLE CASTEL
conseillère municipale



MARYVONNE COMBRET
conseillère municipale



MARC DURAND
conseiller municipal



ISABELLE ESCANDE
conseillère municipale



SÉVERYNE LEPETIT
conseillère municipale



CATHERINE MOULHERAT
conseillère municipale



JACQUES ROSSELLO
conseiller municipal



MICHEL VERGNES
conseiller municipal



Mairie de Sorèze - BP 90018 - 81540 Sorèze

🏠 Mairie ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermée le samedi.

☎ 05 63 74 40 30 Mairie : 10h-12h et 14h-16h

☎ 05 63 74 40 32 Services techniques

Service urbanisme ☎ 05 63 74 40 30 | ✉ urbanisme@ville-soreze.fr

Réception du public par **André Mateille**, en charge de l'URBANISME, uniquement :
lundi, mercredi et vendredi matin de 10 h à 12 h et mardi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h

www.ville-soreze.fr - mairie@ville-soreze.fr -  Ville de Sorèze

Numéros et adresses utiles

Permanences à la Mairie de Sorèze

Assistante sociale

auprès de la Maison du Conseil Départemental de Puylaurens
le mardi matin, sur rendez-vous : ☎ 05 63 37 68 10

Mission Locale sur rendez-vous :

2 fois par mois : ☎ 05 63 51 63 20

HORS MAIRIE

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Cabinet médical : 05 63 74 12 00

CAF Castres : 0 810 25 81 10

CPAM Castres : 36 46
mise à jour des cartes vitales, borne à la pharmacie

CARSAT : 39 60

Pôle emploi Castres : 39 49

Crèche Les Lutins Soréziens : 05 63 37 05 97

École publique 05 63 74 40 31

Bibliothèque :

→ Ouverture en période scolaire les mardis et jeudis
..... 17h15 à 18h45

→ et le 1^{er} mercredi des vacances scolaires
..... 9h à 11h45

EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix : 05 63 74 42 00

Centre des finances Puylaurens : 05 63 75 03 16

Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois :
..... 05 62 71 23 33

Service assainissement individuel
Réseau 31 : 05 61 17 30 84

Service Petite Enfance
Françoise Pagès : 05 62 18 48 69

Comité de Bassin d'Emploi Revel : 05 62 71 31 20

SIPOM

Bureau : 05 62 71 22 83
Déchetterie : 05 62 71 32 91

Syndicat des Eaux Cuq-Toulza : 05 63 82 54 82

Aide à Domicile ADAR Dourgne : 05 63 50 30 11

Autabus (Croix Rouge)
2^e et 4^e mardi du mois dans le parc public

ENEDIS - GRDF

CENTRE D'APPEL DÉPANNAGE - URGENCE :

Pour tout problème d'électricité ou de gaz

CAD Électricité 09 72 67 50 81

CAD Gaz 0 800 47 33 33

ACCUEIL DISTRIBUTEURS :

Accueil et traitement des demandes
Raccordement Électricité et Accès Gaz

Accueil raccordement Électricité 0 810 203 835

Accueil Accès au Gaz 09 69 36 35 34

TRAVAUX :

Pour information sur les travaux de nouveaux branchements électriques
Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn

Téléphone Secrétariat 05 63 43 21 40

Cité de Sorèze :
Musée Dom Robert 05 63 50 86 38

Musée du Verre Yves Blaquière 05 63 37 52 66

Bureau d'Information Touristique (B.I.T.)
de Sorèze - Saint-Ferréol
ouvert d'avril à octobre

Tour Ronde - Rue Saint-Martin - 81540 Sorèze
Tél. : 05 63 74 16 28 - Fax : 05 63 50 86 61
www.auxsourcesducanauldumidi.com
documentation@auxsourcesducanauldumidi.com

LE 1^{ER} JANVIER 2023

100% DES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE!



Image: [unreadable]

Sorèze Mag

Bulletin Municipal Janvier 2023



 www.ville-soreze.fr

 Ville de Sorèze